65e ANNEE (7e série) N° 33 18 AOUT 1955

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les jeudis

Mgr F.-M. CATHERINET
Protonotaire apostolique
Directeur

Abbé R. DESVOYES
Secrétaire

Bulletin d'Ecriture Sainte

LES PAYS BIBLIQUES

I. Jérusalem. — 1. H. Vincent : *Jérusalem de l'Ancien Testament.* — 2. A. Parrot : *Golgotha et Saint Sépulcre.* — 3. *Studii Biblici Franciscani* Liber Annuus IV.

II. Palestine et Lieux Saints. — 4. P. Lemaire : *Petit Guide de Terre Sainte.* — D. Baldi : *Guida di Terra Santa.* — 5. D. Baldi : *Enchiridium Locorum Sanctorum.* — 6. J. Magnien : *Rencontre en Palestine.*

III. Etat d'Israel. — 7. *Les Guides Nagel. Israël.* — 8. *Les Guides Bleus. Israël.* — 9. Moché Novoproutski : *Israël. Aperçu géographique et historique.* — 10. Joël Breit : *Israël 1948-1953.*

IV. Le milieu biblique : Croissant fertile, Egypte. — 11. M. Dunand : *De l'Amanus au Sinaï. Sites et monuments.* — 12. A. Champdor : *Babylone et Mésopotamie.* — 13. A. Champdor : *L'Egypte des Pharaons.* — 14. A. Champdor : *Thèbes aux cent portes.*

Les pèlerinages en Terre Sainte se multiplient et prouvent l'intérêt d'un contact avec les pays bibliques. Ceux qui n'ont pas le bonheur de faire ce voyage peuvent en goûter quelques bienfaits grâce à des livres qui, eux aussi, se multiplient, en utilisant les ressources de la photographie. Parce qu'ils peuvent, à leur façon, servir à l'intelligence de la Bible, il est bon d'en signaler quelques-uns *, et, à leur occasion, de glisser quelques renseignements sur certains sites bibliques. La Bible ne se présente pas comme une gnose intemporelle. Pour la comprendre, il n'est pas indifférent de connaître les lieux où elle s'est déroulée.

I. — JERUSALEM

1. — L'œuvre de toute une vie : telle est bien la *Jérusalem de l'Ancien Testament*, du R. P. Hugues Vincent [1]. Venu à Jérusalem dès 1891, par l'effet, imprévu de ses promoteurs, de la loi sur le service militaire des religieux, le P. Vincent devait y rester jusqu'aujourd'hui, sans autre absence que celle des deux guerres. Disciple fervent du P. Lagrange qui venait de fonder l'Ecole Biblique, et dont il parle toujours avec une vénération émouvante, il se vit bientôt associé aux travaux de son maître et orienté vers l'archéologie. Il fut de toutes les expéditions de l'Ecole, avec l'équipe remarquable des jeunes spécialistes que le P. Lagrange avait su recruter et orienter, les PP. Savignac, Abel et Jaussen. A une époque où les rapports tendus entre les Bédouins et les Turcs engendraient une telle insécurité que les explorateurs durent plusieurs fois essuyer le feu de bandes armées, l'intrépidité du jeune Père Vincent et son mépris du danger pour étudier tel site ou relever telle inscription, inquiétèrent souvent le P. Lagrange jusqu'à l'angoisse et furent cause de véritables aventures qui auraient pu finir tragiquement. Nous espérons bien qu'il nous en donnera le récit, et nous contera l'histoire de cette Ecole, dont il a vécu, avec sa sensibilité vibrante, les beaux jours comme les heures sombres.

Le P. Vincent était à pied d'œuvre pour suivre le travail de tous les archéologues qui ont travaillé en Palestine. Il acquit ainsi une telle expérience des fouilles que son jugement jouit d'une autorité exceptionnelle. Bien des fois il eut à corriger l'optique trop limitée de certains, en comparant leurs trouvailles avec celles d'autres sites. Au delà des observations fragmentaires et des écoles diverses qui se sont succédées pendant ses 64 ans de présence en Palestine, l'archéologie biblique trouve en sa personne sa continuité.

Il se consacra particulièrement à l'exploration de Jérusalem. Dès 1912, commençait la publication des gros volumes, accompagnés de planches remarquables, de *Jérusalem, Recherches de topographie, d'archéologie et d'histoire*. Le tome second, *Jérusalem nouvelle*, auquel collabora le regretté P. Abel, fut conduit à son terme de 1914 à 1926 ; il constitue la source indispensable de toute étude scientifique des Lieux Saints de Jérusalem et de l'histoire de la ville, de Titus à nos jours. Du premier tome, par contre, consacré à *Jérusalem antique*, on ne vit paraître que le premier fascicule de topographie, en 1912. Ce n'est pas que le P. Vincent eût abandonné l'œuvre commencée. Au contraire, les retards imposés à l'impression par la guerre de 1914, profitèrent à sa documentation par l'apport des fouilles entreprises depuis 1920. Et après quarante ans, il peut composer une synthèse nouvelle sous un titre neuf. Elle n'est cependant que l'achèvement, longuement mûri, du travail commencé dès les premières années de ce siècle.

La première partie vient d'être publiée. Elle concerne les enceintes, les forteresses et les palais,

* Rappelons ici le bel *Atlas de la Bible*, du P. Grollenberg, ancien professeur à l'Ecole Biblique de Jérusalem dont l'*Ami* a parlé avec éloges (7 juillet 1955, p. 428).

[1] *Jérusalem de l'Ancien Testament. Recherches d'archéologie et d'histoire*, par le P. L.-H. Vincent, avec la collaboration graphique du P. A.-M. Stève. *I^re partie : Archéologie de la Ville*. Un vol. in-4 de texte, xi-371 p. ; un album in-4 de cent planches, 10.000 fr. — Paris, Gabalda, **1954**.

les installations hydrauliques, et les nécropoles de la ville détruite par Titus en 70 de notre ère. Une deuxième partie traitera du Temple. Le volume est abondamment illustré, et accompagné de cent planches, photos ou dessins, qui permettent de suivre facilement un texte dont la précision scientifique minutieuse est vivifiée par l'art de l'écrivain. On y retrouve le Père Vincent tout entier. Sa présence tout au long du livre fait le charme des visites archéologiques auxquelles il nous convie. Ceux qui l'ont eu pour maître, l'entendront plus qu'ils ne le liront. On le voit, coiffé de sa toque se promener de long en large devant nous, rendre avec son accent dauphinois une vie étonnante aux textes de Josèphe, qu'il ponctue de remarques malicieuses sur la psychologie, voire la naïveté de leur auteur. Il s'arrête pour décrire les restes d'un mur hérodien qu'il semble fixer du regard, et dont il figure par le geste les dimensions précises. On devine au passage toute l'habileté, parfois la rouerie ingénue, qu'il a dû dépenser pour s'introduire sur un chantier de fouilles et en rapporter ses observations. Une parenthèse s'ouvre : l'archéologie devient conversation avec les archéologues. Le P. Vincent les connaît tous, avec parfois leurs palinodies ou leurs repentirs, après une thèse où les non initiés avaient cru lire leur pensée définitive. Ces conversations peuvent être relevées d'une pointe de malice délicieuse à l'adresse de l'imagination créatrice d'un tel, ou de l'abstention paresseuse de tout contrôle d'un autre. Il s'anime contre les racontars dont certains s'autorisent sous prétexte qu'ils viennent des « *old Residents*, confréries plus ou moins anonyme de mystification archéologique inconsciente et collective dont on ne dénoncera jamais assez les méfaits ». Citons cette remarque sur un archéologue allemand qui résout les problèmes par des ukases : « Ce caporalisme décidé compense mal une évidente ignorance des faits archéologiques et topographiques essentiels dans la question » !

Les exégètes de l'A. T. trouveront dans le livre du P. Vincent maintes indications pour retrouver le détail qui éclaire certains textes : la source Gihon, à laquelle Jérusalem doit d'exister et où Salomon reçut l'onction royale ; le cadre de la ville des rois et des prophètes, déjà agrandie à partir de la citadelle davidique vers la colline de l'ouest ; le canal auquel se rattache la prophétie de l'Emmanuel ; la nécropole où furent enterrés les rois davidiques ; les murs de Néhémie et la Jérusalem de la restauration postexilique...

Le P. Vincent apporte tout autant pour la reconstitution de la ville au temps de Jésus. Grâce à lui, on se fera une idée assez précise de son extension et de ses portes, des travaux entrepris par Hérode, puis par Pilate (notamment pour l'approvisionnement de la ville en eau). La patiente étude des textes de Josèphe et des restes archéologiques devient attachante dès qu'il s'agit du cadre humain de Jésus. L'examen des vestiges de la forteresse Antonia qui dominait de sa masse puissante l'esplanade du Temple au nord-ouest, se double d'un intérêt particulier, quand on sait qu'il a pu être le théâtre du procès de Jésus devant Pilate, de la flagellation, des scènes de dérision par les soldats. A partir de ce que les fouilles des Dames de Sion en ont révélé, de sa cour au dallage grandiose, de sa porte monumentale, de son corps de garde, le P. Vincent écrit une évocation saisissante de scènes auxquelles l'accoutumance a fait perdre de leur réalisme humain. Ceux qui préfèrent les situer au Palais d'Hérode qui couronnait la haute colline ouest et qui servait normalement de résidence au gouverneur romain durant ses séjours à Jérusalem [2], trouveront encore dans le P. Vincent un guide précis pour en imaginer la disposition, la majesté et les trois tours puissantes qu'Hérode avait « consacrées » à la mémoire de son ami Hippicus, de son frère Phasaël et de sa favorite Mariamne qu'il avait fait tuer dans un accès de jalousie ».

Le P. Vincent n'avait pas à traiter ici du Saint Sépulcre et du Calvaire. Il l'a fait dans *Jérusalem Nouvelle*. Mais en parlant longuement et en toute indépendance d'esprit, de l'enceinte nord au temps de Jésus, le fameux deuxième mur de Josèphe, il confirme l'authenticité de ces Lieux Saints, bien situés, comme le veulent les évangiles, hors des murs. Enfin les pages qu'il consacre aux nécropoles anciennes de Jérusalem, fournissent tous les éléments d'une description du tombeau où fut déposé Jésus. Ce qu'en disent les évangiles est amplement illustré par l'observation des sépultures de l'époque.

Ces quelques indications ne suffiront pas à suggérer la richesse du livre du P. Vincent. Ceux qui n'auront pas à l'utiliser directement doivent savoir quel travail représentent les conclusions qu'ils lisent dans des livres plus simples. Il fallait que cette chronique sur Jérusalem débutât par un hommage de gratitude au maître des études palestiniennes. Non seulement beaucoup profiteront de sa science étonnante. Mais il sait communiquer son attachement profondément senti pour les vestiges qui nous parlent encore du passage du Sauveur parmi les hommes, et qui sont comme des reliques de son Incarnation.

* *

2. — Voici précisément un livre de vulgarisation sérieuse qui reconnaît sa dette immense à l'égard du P. Vincent, et qui en rend les conclusions accessibles au plus large public sur un sujet précis : *Golgotha et Saint Sépulcre* [3].

L'auteur en est M. le pasteur André Parrot, conservateur des musées nationaux, professeur à l'École du Louvre et fouilleur de Mari. Après un cahier sur le Temple de Jérusalem, il continue ici son effort pour mettre les découvertes archéologiques récentes au service d'une meilleure connaissance de la Bible. Exposé limpide, discussion alerte, illustrations bien choisies, figures nombreuses et claires : son cahier se lit d'un trait.

Mais là ne se limite pas l'intérêt de son livre. Le lecteur des évangiles imagine fatalement de quelque façon ce qu'il lit. Souvent ces imaginations n'ont rien de commun avec la réalité historique. Il apprendra ici la configuration de Jérusalem au moment de la Passion, le tracé de son enceinte, la situation possible de la porte que Jésus

[2] Le P. Vincent a donné un bel exemple de probité scientifique en invitant le P. Benoit à exposer, à la suite d'un de ses articles, dans le même numéro de la Revue Biblique (octobre 1952), les difficultés qui l'empêchent d'admettre ses conclusions, et qui le poussent à préférer le Palais d'Hérode à l'Antonia.

[3] *Cahier d'archéologie biblique* n° 6. In-8, 102 p. 380 fr. — Paris-Neuchatel, Delachaux et Niestlé, 1955.

School of Divinity

dut franchir pour aller au supplice, la disposition, à proximité immédiate, dans une région de jardins, du petit mamelon rocheux qui fut le théâtre de la crucifixion. Il faut renoncer à la façon inconsciente dont on élargit l'espace de la Passion. Pour être joué, le drame du salut n'eut pas besoin de beaucoup de place. Du prétoire où Jésus fut condamné (P. donne sa préférence au Palais d'Hérode), au Calvaire, il n'y a que 400 mètres en ligne droite. Il est possible qu'on ait fait suivre à Jésus un itinéraire plus long à travers les ruelles de la ville pour impressionner la population. Le Calvaire, imaginé parfois comme une montagne, formait une bosse en saillie de 4 à 4 m. 50 seulement sur la pente de la colline occidentale de la ville. Il s'élevait à 80 m. de la porte d'Ephraïm et 40 m. le séparent du sépulcre où Jésus fut déposé après sa mort.

M. P. présente toute la documentation utile pour une reconstitution de ce sépulcre. Il étudie les sépultures de l'époque de Jésus encore visibles à Jérusalem. Photos et figures permettent de se faire une idée assez nette du tombeau de Joseph d'Arimathie, avec son antichambre évidée dans la falaise, sa porte basse (Jo., xx, 5) fermée par une meule plate roulant le long d'un sillon creusé dans le roc, enfin sa chambre sépulcrale avec la banquette à arcosolium destinée à recevoir le cadavre.

En terminant, M. P. consacre quelques pages aux ossuaires d'époque hérodienne trouvés à Jérusalem. Plusieurs de ces découvertes ont fait en leur temps quelque bruit dans la presse. Ne lisait-on pas sur les ossuaires d'un hypogée mis à jour au Mont du Scandale, les noms de Marthe, Marie, Lazare, et même le nom de Jésus suivi d'une croix ? Un autre ossuaire était au nom de Jésus fils de Joseph : on devine tout ce qu'on pouvait échafauder sur une telle inscription. En 1945, une tombe dans le faubourg de Talpioth a livré une monnaie des années 42-43 et l'ossuaire d'un certain Barsaba, attesté jusqu'ici seulement dans les Actes, I, 23 et xv, 22 ; plusieurs autres ossuaires était marqués d'une croix ; un dernier portait deux fois le nom de Jésus en grec. On le voit, le fait que ces trouvailles se multiplient condamne les conclusions qu'on serait tenté d'en tirer. Elles prouvent seulement que les noms attestés par le N. T., et même le nom de Jésus, étaient répandus à l'époque. Les croix, gravées, peintes ou charbonnées, signalent selon toute probabilité que nous avons affaire à des judéo-chrétiens. Il faut donc remonter plus haut qu'on ne l'osait, la valeur du signe de la croix comme symbole chrétien. Et n'est-il pas émouvant de recueillir les témoignages qui viennent « illustrer la présence à Jérusalem de la communauté chrétienne dont la tradition du livre des Actes rapportent le rapide accroissement depuis la première Pentecôte » (p. 93) ?

* *

3. — M. Parrot n'a pu que signaler une découverte toute récente qui confirme ses conclusions sur les sépultures judéo-chrétiennes de Jérusalem. Sur la pente occidentale du Mont des Oliviers, dans la propriété des Franciscains où se trouve le sanctuaire de « *Dominus flevit* », on a découvert fortuitement un ancien cimetière, dont l'exploration est en cours, sous la conduite du R. P. BAGATTI, du « Studium Biblicum » des Franciscains à Jérusalem.

Toute une partie du cimetière est nettement du Ier s. ap. J.-C. Beaucoup de tombes renferment des ossuaires, portant, en araméen ou en grec, les noms de leurs occupants. On ne s'étonnera plus d'y trouver des noms attestés par les Evangiles : Jaïre, Juda, Marthe, Marie, Salomé, etc. Plus étonnants sont les signes qui suivent certains noms : non seulement la croix, mais un « monogramme constantinien sur l'ossuaire d'un certain Juda, prosélyte de Tyr. Le P. B. conclut au sens probablement chrétien de ces signes, qui s'ajoutent à ceux qui ont été déjà relevés en d'autres nécropoles (on a trouvé récemment à Pompéi un monogramme constantinien, dont plusieurs savants reconnaissent le caractère chrétien ; la croix elle aussi, comme signe chrétien, semble attestée à Pompéi et Herculanum) [4].

Dans le dernier annuaire du *Studium Biblicum*, le P. B. Bagatti donne un compte rendu provisoire de la deuxième campagne de fouilles, qui a élargi les résultats de la première. De nouveaux hypogées, avec tombes en forme de fours (appelés *kokhim*, mode de sépulture typiquement juif) ou en arcosolium, ont été dégagées. Le P. s'attarde spécialement à décrire la décoration des sarcophages et des ossuaires. On y remarque l'exclusion de toute représentation humaine ou animale et de tout objet pouvant rappeler le culte. La décoration est stylisée et emprunte ses motifs aux plantes, aux fleurs, aux fruits. L'étude des inscriptions des ossuaires est faite par l'abbé J. T. Millik, de l'Ecole Biblique de Jérusalem. Ces grimoires, dont la photo est reproduite, n'ont pas de secrets pour sa science de l'épigraphie ancienne. On y retrouve des Martha, Maria (forme précisée de l'araméen Mariam), Hanania, Simônos, Zacharios, Shalomé, et même deux Yeshua [5].

Vers la fin de cette deuxième campagne, les fouilleurs ne furent pas peu surpris de tomber sur des sépulcres que la céramique permet de dater d'entre 1650 et 1450 avant J.-C. La suite de l'exploration promet d'être du plus grand intérêt, car cette période de l'histoire de Jérusalem est très peu connue.

Dans le même annuaire, on lit sous la plume du R. P. S. Saller, un catalogue des anciennes synagogues découvertes en Palestine (p. 219-246). A propos de la synagogue de Nazareth mentionnée en Luc, IV, 16, on rapporte l'opinion du P. C. Kopp, qui exclut la localisation proposée aux pèlerins, et qui la cherche plutôt dans le cimetière musulman. Des contributions à l'exégèse sont apportées par le P. Ph. Seidensticher sur la mort d'après l'épître aux Romains, et par le P. D. Marinelli sur le ch. VII de I Cor., éclairé par le droit matrimonial juif (notamment les ŷŷ. 36-40 viseraient des jeunes gens liés par un contrat de fiançailles juif sans avoir encore consommé leur union), mais est-il bien en place dans la communauté de Corinthe ?

[4] Le premier compte rendu des fouilles a paru dans *Studii Biblici Franciscani Liber Annuus III*, 1952-1953, Jérusalem, p. 149-184 : P. Bellarmino BAGATTI, *Scoperta di un cimitero giudeo-cristiano al « Dominus flevit »*.

[5] *Studii Biblici Franciscani Liber Annuus IV*, 1953-1954, Jérusalem. *Nuovi scavi al « Dominus flevit » : Sguardo generale* (B. Bagatti) ; *Iscrizioni sugli ossuari* (J. T. Millik), p. 247-276.

Divinity Library

La plus importante étude du volume est celle du P. Evode Beaucamp : *Dieu de l'Univers et Dieu de l'Histoire* (p. 5-116). Cette thèse qu'il a soutenue devant la Faculté de Théologie de Lyon, apporte une contribution intéressante à la théologie biblique en soulignant le caractère historique du monothéisme biblique : la création constitue le premier acte et déjà l'image annonciatrice du dessein salvifique de Dieu. Il faut souhaiter une ample diffusion à cette étude riche de notations suggestives.

II. — PALESTINE ET LIEUX SAINTS

4. — Les Pères Franciscains, gardiens des sanctuaires catholiques de Terre Sainte, mettent à la disposition des pèlerins deux guides, qui remplaceront celui du P. Meistermann, vieilli en maintes pages. L'un, en français, est dû au R. P. Paulin Lemaire, l'autre, en italien, est signé par le R. P. Baldi, tous deux professeurs au *Studium Biblicum* de Jérusalem [6]. Ces ouvrages pourront être utiles à ceux qui désirent connaître la localisation et l'état actuel des lieux dont ils lisent les noms dans la Bible, surtout dans les Evangiles. Sur la Palestine d'aujourd'hui, on se limite aux renseignements essentiels pour situer les itinéraires proposés, dont le but est d'abord la recherche des sites évangéliques. Les Evangiles sont cités, ou longuement résumés. C'est avec eux surtout que l'on veut mettre en contact. Les souvenirs de l'A. T. tiennent moins de place ; mais les références importantes sont notées. Il faut louer la clarté et l'aisance de l'exposé. De très nombreux plans et croquis, et même des photos, facilitent beaucoup la description des lieux, des sanctuaires, des fouilles. On ne pourrait critiquer que les cartes dépliantes insuffisantes pour la prospection de toute une région. Mais nous ne connaissons pas de guide aussi riche en plans de détails.

Avec des ressemblances, ces deux guides ont aussi leurs particularités. Le P. Lemaire se limite à un *Petit Guide*. Les notices historiques et archéologiques, brèves, seront appréciées pour leur netteté. On trouvera plus de renseignements chez le P. Bali, qui a un mot même pour les fouilles les plus récentes. Celles des PP. Franciscains ne sont pas oubliées. Ils ont dégagé à Béthanie, depuis 1949, l'église déjà signalée par S. Jérôme auprès du tombeau de Lazare ; près de Bethléem, en 1951-1952, une importante installation monastique du ve au viie s. ; sans parler de la nécropole du « *Dominus flevit* » dont il a été question plus haut. On signale aussi la reprise des fouilles à Jéricho en 1952 et leurs résultats surprenants. A la suite des fouilles précédentes de Garstang, on avait passionnément discuté de la Jéricho détruite par Josué, et de la date de l'exode. Or les nouvelles fouilles de Miss Kenyon, alors qu'elles précisent notre connaissance du site à l'époque néolithique et font de Jéricho la plus ancienne cité fortifiée connue, ne trouvent rien après 1.600 av. J.-C. Si, pourtant, aux dernières nouvelles on a découvert des fondations de murs et une cruchette datant probablement du xive s. « C'est tout ce que les nouvelles fouilles ont jusqu'ici retrouvé de la Jéricho qui a pu être celle de Josué. Il semble que le sommet du tell a été décapé par l'érosion et le travail des hommes, et il y a peu de chances que les fouilles fournissent un témoignage décisif sur la date de la prise de Jéricho par les Israélites » [7].

On sait que le problème de la localisation des sites bibliques n'est pas toujours facile. Très souvent, nos deux guides citent les témoignages historiques qui appuient certaines localisations traditionnelles. D'autres fois, il faudra que le lecteur soit sensible aux nuances que peut comporter l'appel à la « tradition ». A Aïn Karîm, le P. Baldi, à la différence du P. Lemaire, cite les témoignages du vi-viie s. qui y voient le village natal de Jean-Baptiste ; puis il précise que la répartition des souvenirs évangéliques, Visitation et Nativité de Jean, entre deux sanctuaires différents, remonte aux Croisés. Il faudra donc se souvenir de ces nuances, quand, dans la visite des deux églises, il rapporte les dires de la tradition. Quelquefois il aurait été bon de prévenir le lecteur qu'on peut hésiter pour la localisation précise de tel souvenir, par exemple du procès de Jésus devant Pilate. Cette remarque vaut surtout pour Emmaüs.

S. Luc situe Emmaüs à 60 stades (un peu plus de 11 kilomètres) de Jérusalem. L'A. T. et les plus anciens itinéraires de pèlerins ne connaissent qu'un Emmaüs, l'actuel Amouas, à 20 km de la Ville Sainte. Cette difficulté a provoqué la correction de 60 en 160 stades en de nombreux manuscrits des Evangiles [8]. Elle a poussé les Croisés à chercher Emmaüs ailleurs, d'abord à Qiryat el-Enab (Abou Gosh), à l'ouest de Jérusalem, puis, à partir de la fin du xiiie s., sur le site actuel d'el-Qoubeibéh, à 12 km au nord-ouest de Jérusalem. Le souvenir d'Emmaüs s'y fixa d'autant plus facilement que l'itinéraire imposé par les Arabes aux pèlerins passait par là et non plus par Amouas. Or le P. Lemaire le situe sans avertissement à Qoubeibéh, et il note seulement, à propos d'Amouas, que c'est l'Ammaüs des Macchabées et qu'on y voit « les ruines imposantes d'une basilique dont la date et la signification sont très controversées ». Le P. Baldi, lui, écrit loyalement que dès le iiie s., c'est là que les pèlerins situaient l'Emmaüs évangélique, et que les fouilleurs du site (les PP. Vincent et Abel) font remonter au iiie s. le sanctuaire chrétien qu'ils ont mis à jour. En faveur de Qoubeibéh, le P. Baldi fait valoir les fouilles conduites en 1940-1944 par le P. Bagatti : avant le village croisé, on a trouvé des restes d'habitations byzantines, romaines et même hellénistiques. Le site pouvait donc être habité au temps de Jésus. Mais ceci ne prouve pas qu'il s'appelait Emmaüs. Il devient même plus difficile d'expliquer comment ce nom aurait pu se perdre par la suite. Nous voici au rouet : le seul Emmaüs connu jusqu'aux Croisés n'est pas à 60 stades de Jérusalem, et à cette distance, on n'a pas encore trouvé de site appelé Emmaüs à cette époque. Peut-être le trouvera-t-on un jour ? Peut-être faut-il chercher la solution sur le plan littéraire ?

[6] *Petit Guide de Terre Sainte*, 3e édition revue et corrigée par le R. P Paulin Lemaire, O.F.M. — In-8, xvi-325 p. ; prix : 300 fils jordaniens ; Jérusalem 1953.

P. Donato Baldi, O.F.M., *Guida di Terra Santa*. In-8, xvi-491 p. ; prix, 500 fils ; Jérusalem 1953.

[7] *Revue Biblique*, oct. 1954, p. 565.

[8] Le P. Abel considérait cette leçon comme primitive ; elle est acceptée par l'abbé Osty dans la *Bible de Jérusalem* ; à tort, semble-t-il.

Les pèlerins modernes ne manquent pas d'esprit critique. Ils distinguent facilement le certain, du vraisemblable et de l'hypothétique. Si tel souvenir ne s'attache pas certainement au lieu où les pèlerinages ont coutume de les vénérer, il faut les chercher dans les parages, et on accepte volontiers, malgré cette incertitude, de prier après tant d'autres dans le sanctuaire traditionnel. Et si un site se dérobe, c'est une excellente occasion de se rappeler que Jésus s'est soucié de nous donner un seul « mémorial » : le sacrement de son sacrifice.

Nous permettra-t-on d'autres souhaits concernant les bienfaits à attendre d'un pèlerinage en Terre Sainte et donc d'un guide ? Il peut introduire concrètement à l'intelligence de toute la Bible. Au contact des lieux, non seulement tel texte reprend vie, mais parfois un livre s'éclaire, son genre littéraire, son intention religieuse. Pensons au livre de Josué, ou des Juges, relu sur le terrain. D'autre part, il est un drame dont on ne comprend la gravité qu'en Palestine : celui du schisme, et de la division des chrétiens. Nulle part, celle-ci n'est aussi cruelle qu'autour du Calvaire et du St-Sépulcre. Beaucoup de pèlerins en ont été troublés. Il faut les préparer au choc et les aider à tirer les leçons qui s'imposent. Il peut être opportun de leur conseiller de fermer les yeux sur tout ce qu'ils verront d'attristant (Lemaire, p. 81, Baldi, p. 52). Il peut être indiqué, d'un autre point de vue, de leur demander d'ouvrir les yeux et de voir, pour ne plus l'oublier, le scandale de nos divisions. La Palestine offre de multiples occasions pour découvrir les problèmes des chrétiens d'Orient, et pour préparer efficacement un esprit favorable à la réconciliation.

* *

5. — Les témoignages historiques qui permettent de localiser les sites évangéliques, ont été réunis par le R. P. D. Baldi dans un ouvrage de consultation facile [9]. Les textes sont empruntés aux auteurs anciens et surtout aux descriptions que les pèlerins ont laissé des lieux. Le recueil est complet jusqu'aux Croisades. Depuis, les textes les plus importants ont eté retenus. Tous les passages concernant le même site ont été groupés. Une introduction présente par ordre historique les auteurs ou les œuvres dont ils proviennent. Des notes fournissent les éclaircissements nécessaires ou les renseignements qui permettent de pousser plus loin l'enquête. Le P. Baldi s'abstient de tirer des conclusions pour ou contre telle localisation discutée. Objectivement, il donne le moyen de vérifier les titres de la tradition pour chacun des sanctuaires de Palestine.

On peut apprendre ainsi qu'à Nazareth, il n'y avait pas de chrétiens à l'époque de Constantin et qu'alors le comte Joseph de Tibériade obtint l'autorisation d'y construire une église. De fait, en 570, une basilique y est signalée. En 670, l'évêque gaulois Arculfe y trouve deux églises, fixant le site, l'une de l'Annonciation, l'autre de la maison où Jésus fut nourri (celle-ci construite sur la fontaine où tous les habitants viennent puiser l'eau). Jusqu'au XIIe s., on n'entend plus parler que de la première, ou de ses ruines. Reconstruite par les Croisés, elle attire alors à elle le souvenir, non seulement de l'Annonciation, mais de la maison de Joseph, et même son tombeau, tandis que sur la source, vers l'est de la ville, on signale une église ronde dédiée à l'archange Gabriel (plusieurs textes y localisent la première salutation de l'ange à Marie). Dans la seconde moitié du XVIe s., alors qu'il n'y a presque plus de chrétiens à Nazareth, la maison de Joseph se trouve, avec l'église St-Gabriel, près de la source. C'est au XVIIe s., quand les Franciscains s'installent à Nazareth, qu'on mentionne une tradition locale qui distingue alors nettement de l'église St-Gabriel et de la source, la maison de Joseph, située cette fois tout près de l'église de l'Annonciation.

On pourrait suivre les développements de la tradition en bien d'autres sites encore. Ceci n'empêchera pas tous les horizons de Nazareth, sa source, ses collines, de parler au pèlerin de façon inoubliable. Mais s'il désire des précisions, le livre du P. Baldi permet de faire œuvre de clarté.

* *

6. — M. l'abbé Joseph Magnien, a séjourné une semaine en Palestine en 1950. Il en rapporte un livre intitulé *Rencontre en Palestine. Pèlerinage franciscain* [10]. Il y note consciencieusement les détails de son voyage, ce qu'il a vu, ce qu'il a appris, le nom de ses compagnons de chambre, le vertige qui parfois l'a empêché de voir davantage... Il n'a pas eu le loisir de passer par le dépaysement nécessaire pour comprendre l'Orient. Maintes de ses impressions en témoignent : le sentiment d'insécurité qui vous prend devant un arabe avec qui il n'y aucun moyen de communiquer, ou la confiance dans celui qui spécule sur ce sentiment pour s'offrir comme guide et vous conduire dans le magasin de souvenirs de son choix. L'auteur généralise ses observations sur l'air de misère des femmes arabes, tandis que les juives se parent « et même se fardent » (p. 81). Quant aux Grecs orthodoxes, il semble ne pas avoir appris la tendresse à leur égard et tel paragraphe surprendra par sa généralité.

L'intérêt du livre tient dans la description des sanctuaires. L'abbé M. a le souci de vérifier leurs titres. Quand la question s'embrouille, il cherche à l'éclairer par les explications de ses guides, les notes de la *Bible* de Crampon et la *Vie de Jésus* de Mgr Le Camus. Il n'y réussit pas toujours. Il lui arrive de changer d'avis au cours du livre, par exemple sur le site du prétoire de Pilate à l'Antonia ou au Palais d'Hérode, ou celui de la Dormition de Marie à Jérusalem ou à Ephèse. Une faute sans doute situe le reniement de Pierre et son repentir au Palais de Pilate, localisé dans la propriété des PP. Assomptionistes à St-Pierre-en-Gallicante (p. 62). Il faut lire : palais de Caïphe. Et si les fouilles permettent de retrouver chez les Assomptionistes le sanctuaire d'époque byzantine dédié au repentir de Pierre, il est bien difficile d'y placer le palais du Grand-Prêtre, que les Byzantins

[9] *Enchiridion Locorum Sanctorum. Documenta S. Evangelii loca respicientia* collegit atque adnotavit P. Donaltus Baldi, O.F.M. Editio altera, aucta et emendata. — In-8, XXVIII-791 p., 5 dollars. Jérusalem, Typis PP. Franciscanorum, 1955.

[10] In-8, 163 p. Prix : 400 fr. Paris, Editions franciscaines, 1954.

cherchaient plus haut sur la colline occidentale de Jérusalem.

Beaucoup d'autres imprécisions seraient à signaler. Le birket Israël, comme son nom l'indique, est un réservoir non un minaret (p. 84). L'arc de l'*Ecce Homo* faisait partie de la porte orientale de la ville construite par Hadrien, et non de la forteresse Antonia du temps de Jésus (p. 90). C'est Chosroès, roi des Perses, et non Saladin, qui épargna la basilique de Bethléem, en 614, tout ébahi d'y voir représentés les rois mages, en habits persans, prosternés aux pieds de Jésus et de Marie (p. 125). Pour les sépultures anciennes de Jérusalem, l'auteur s'égare avec son vieux guide Joanne (p. 138). C'est faire beaucoup d'honneur au bœuf et à l'âne de la crèche, que de les faire remonter au Protévangile de Jacques (p. 128).

III. — L'ETAT D'ISRAEL

7. — Depuis la guerre qui opposa les Arabes et les Juifs en 1947-1948, le visage de la Palestine a bien changé. Le pays est divisé en deux zones hostiles. Les Arabes se sont maintenus dans les montagnes de Judée et les collines de Samarie ; mais ce territoire a été annexé par l'Etat voisin arabe de Transjordanie, devenu de ce fait la Jordanie. Les Juifs commandent la Galilée, la plaine du littoral méditerranéen et le désert du Sud. Ils se sont organisés en République.

Sur cet Etat nouveau, les *Guides Nagel* ont publié un petit volume clairement imprimé et d'agréable lecture [1]. Plusieurs personnalités y ont collaboré. Un important chapitre est consacré à l'histoire, depuis l'Exode à nos jours, par l'écrivain israélien Théodor F. Meysels. Il pourra rendre service pour les périodes arabe et turque généralement moins connues ; l'histoire récente est présentée du point de vue israélien. Rapidement des renseignements sont donnés sur la géographie et les ressources, le gouvernement et l'organisation d'Israël. On a demandé au R. P. Senès, s. j., de l'Institut Biblique Pontifical de Jérusalem, une notice sur la religion catholique en Terre Sainte. Un paragraphe sur les indulgences aurait mérité un contexte plus complet ; il risque d'être mal compris de certains lecteurs de ce guide, qui ne s'adresse pas qu'à des pèlerins.

L'abbé Mathias Delcor a écrit un chapitre sur les manuscrits de la Mer Morte ; c'est un excellent exposé, par un connaisseur, sur ces fameux documents et l'état des recherches en 1953. Il n'est pas responsable des coquilles nombreuses qui déparent son texte comme d'ailleurs tout le livre. Des fautes difficilement explicables font dire à M. Meysels les choses les plus inattendues (Ishboshet devient fils de David, Roboam, fondateur des sanctuaires schismatiques de Dan et Béthel, Agrippa I se transforme en Agrippa II sans avertissement, etc.).

La visite du pays se fait au long de plusieurs itinéraires où rien d'important n'est oublié. On déborde même les frontières d'Israël, pour visiter la ville arabe de Jérusalem, Bethléem et Jéricho. Cartes et plans sont clairement dessinés. On les eût souhaité plus nombreux encore.

[1] *Les Guides Nagel*, sous la direction de G. R. Martineau. *Israël*. — In-16, viii - 336 p. 24 plans en couleurs, 14 plans en noir. Editions Nagel. Paris-Genève, 1953.

Les auteurs ont pensé aux pèlerins éventuels et il faut leur en savoir gré. Les souvenirs bibliques et évangéliques sont signalés ; les textes sont parfois cités. On retrouve le problème des localisations traditionnelles, souvent mentionnées sans critique. D'autres fois, le problème est tranché sans bonheur, et nous obtenons un Emmaüs de plus, identifié cette fois à Abou Gosh qui ne mérite pas tant d'honneur : il n'est pas exact de dire que ce site a les préférences de l'archéologie moderne ; il n'a même pas retenu bien longtemps celles des Croisés (cf. plus haut p. 524). A l'opposé, on laisse pendante une question aussi importante que celle du deuxième mur de l'ancienne Jérusalem, liée à celle de l'authenticité du Saint Sépulcre. Les raisons de cette réserve deux fois formulée (p. 244 et 267) apparaissent mal.

A Nazareth par contre, on s'avance beaucoup. Avec raison, on laisse aux Franciscains l'église dédiée à l'Annonciation, que signalait Arculfe au viie s. déjà (cf. plus haut p. 525). Quant à la seconde église dont il parle, sur le site de la maison de Joseph et de la Sainte Famille, on nous renvoie aux guides des trois sanctuaires qui s'en disputent l'honneur : les Grecs orthodoxes, installés sur la source primitive de la ville, les Pères Franciscains, et les Dames de Nazareth. C'est un bon moyen d'égarer les pèlerins, qui entendront les affirmations les plus contradictoires ! Toutefois, à une autre page, on se prononce pour les Dames de Nazareth, dont les fouilles confirment, dit-on, les données d'Arculfe, ce qui est loin d'être établi. Pour les pèlerins que ces controverses déroutent, souhaitons que le problème soit repris en toutes ses données.

La basilique de l'Annonciation est en démolition et sera reconstruite. Des observations et des fouilles sont faites à cette occasion. Espérons qu'elles apporteront beaucoup. L'un des problèmes essentiels est de savoir si la région occupée par les Franciscains (et les Dames de Nazareth) pouvait porter le village au temps de Jésus.

Notre guide contient beaucoup d'indications qui aideront à profiter d'un voyage en Terre Sainte. Il est sensible au charme des lieux, aux nuances de la lumière selon les heures. A travers les souks et les ruelles de la ville arabe de Jérusalem, il connaît des itinéraires pleins de surprises et d'enchantement. Il nous introduit dans le petit monde pittoresque des couvents grecs ou du village abyssin. La visite d'Athlit, Dora et Césarée est particulièrement réussie.

Mais pour une prochaine édition, il faudra une révision impitoyable. Les coquilles provoquent parfois des confusions étranges (lire Ezéchias pour Ezéchiel, p. 128 ; nord-est pour nord-ouest, p. 199 ; plusieurs fois l'orientation est erronée). On sursaute devant certaines énormités à mettre sans doute sur le compte d'un traducteur qui ne comprend pas son texte et prend le Pirée pour un homme. C'est ainsi qu'Ashtaroth, déesse de fécondité, change de sexe et devient « compagnon » de Mekal, dieu de Beth-Shean (en I Sam., xxxi, 10, il faut d'ailleurs lire plutôt Ashtoreth). Mieux encore, on nous vante les portes monumentales mises à jour à Tell el-Duweir, « dans l'une desquelles la fameuse *Lachis Ostraca* fut découverte » (p. 139). Si l'on imagine une statue de déesse, on sera déçu ;

School of Divinity

les ostraca de Lachis ne sont que des tessons inscrits. Il est vrai qu'ils sont de l'époque de Jérémie et cela nous console.

* *

8. — Sur le même Etat d'Israël, *les Guides Bleus*, à leur tour, proposent un livre, dû à l'écrivain juif Elian-J. Finbert [2]. Depuis longtemps, on ne pouvait trouver en librairie le *Guide Bleu* de Syrie-Palestine, auquel avaient collaboré des autorités éminentes dans le domaine de l'archéologie et de l'histoire du Proche - Orient (Abel, Mouterde, Dunand, Seyrig, Parrot...). On en souhaitait la réédition, car il offrait une source facilement accessible de renseignements sur les pays bibliques. Peu avant sa mort, le Père Abel avait même revu son texte en vue de cette réédition. Mais les événements récents, la naissance de l'Etat d'Israël, l'afflux massif de juifs du monde entier, ou, comme on dit là-bas, le *kizzoutz galouyoth*, le rassemblement des exilés, ont modifié du tout au tout la physionomie de ces deux tiers de l'ancienne Palestine maintenant dévolus aux israéliens. De plus, un seul volume réunissant des notices consacrées tant à Israël qu'aux pays arabes, n'allait-il pas blesser des susceptibilités déjà surexitées ? Toujours est-il qu'au lieu d'une réédition, les *Guides Bleus* nous offrent l'édition d'un guide nouveau, qui veut se limiter à Israël, quitte à donner en appendice une notice sur Jérusalem arabe, Jéricho, Bethléem et Hébron.

On connaît la formule des *Guides Bleus*. Une série de chapitres donnent un aperçu de la géographie, de l'économie, de l'histoire, des aspects sociaux et religieux d'Israël. On y trouvera notamment un résumé des événements qui expliquent la situation actuelle du pays, une présentation du judaïsme d'aujourd'hui, et des problèmes que posent l'arrivée de plusieurs milliers d'habitants nouveaux sur une terre qui n'est pas encore prête à les recevoir. Suivent des renseignements généraux pour l'organisation d'un voyage. Rien n'est oublié, pas même des conseils aux photographes (que ceux-ci feront bien de ne pas suivre). La visite du pays selon divers itinéraires fait connaître le phénomène de peuplement le plus extraordinaire que l'histoire puisse enregistrer de façon si précise. Des villages nouveaux naissent comme des champignons. Ils sont baptisés de noms hébreux souvent empruntés à la Bible. Il n'y a pas toujours correspondance avec le site qui portait ce nom aux temps bibliques. La géographie biblique n'y gagne pas en clarté. Le *Guide Bleu* aurait pu se soucier davantage de cette clarté, ne serait-ce qu'en surveillant son orthographe des noms de lieux, parfois fautive et souvent inspirée de principes curieux de transcription de l'hébreu ou de l'arabe.

La Palestine nous intéresse autant par son passé que par son présent. On ne se plaindra pas de l'intérêt spécial qui porte l'auteur vers les souvenirs proprement juifs. On trouvera même que Beth-Shearîm, entre Haïfa et Nazareth, méritait une notice plus détaillée. C'est un centre important du judaïsme palestinien aux IIe et IIIe s. de notre ère. Là, Rabbi Yehouda-le-Prince colligea la Mishna, qui est à la base du Talmud. Et quand Jérusalem fut interdite aux Juifs par Hadrien, ils élurent, de Palmyre et d'Egypte, de Mésopotamie et d'Arabie, la nécropole de Beth-Shearîm pour leur dernier sommeil. L'exploration de cette nécropole du plus grand intérêt est en cours. On pense avoir trouvé le tombeau de Yehouda-le-Prince, tout récemment.

Le passé prébiblique est moins bien traité. Les notices archéologiques sont souvent imprécises. Assez développée, celle de Beth-Shean est tellement confuse qu'on prendra pour des dieux divers, les noms différents d'une même divinité et de sa parèdre. On ne souligne pas l'intérêt des fouilles auxquelles nous devons une des révélations les plus intéressantes sur la religion chananéenne, grâce aux divers sanctuaires mis à jour (dont la datation proposée semble d'ailleurs devoir être rajeunie d'un à deux siècles). On pourrait relever ailleurs des erreurs, comme l'existence d'une ville sumérienne (*sic !*) à Mégiddo.

Pour les souvenirs chrétiens, il arrive que Finbert s'en tienne au texte du P. Abel dans l'édition de 1932, par exemple pour Nazareth et Capharnaüm. Pour Tabgha, où les pèlerins byzantins vénéraient la multiplication des pains, il tient compte des fouilles de Mader en 1932 et décrit les restes de la basilique et les splendides mosaïques du IVe-Ve s. qui y ont été découverts. Mais il évoque la visite de ces lieux en 182 par « le pèlerin romain Pélagia », qui raconte avoir vu la pierre sur laquelle Jésus s'est assis pour accomplir le miracle. D'où sort cet inconnu ? Il s'agit sans doute du récit anonyme rapporté par Pierre le Diacre au XIIe s., et maintenant attribué à la célèbre Ethérie qui vint en ces lieux vers 395 et à qui l'on fit voir la pierre sur laquelle Jésus aurait posé les cinq pains et les deux poissons. Cette pierre a été trouvée sous l'autel de la basilique ruinée. Ajoutons que les données évangéliques s'accommodent mal d'une localisation à Tabgha. Regrettons aussi, à propos du Khiret-Miniéh, où F. croit pouvoir localiser Bethsaïde, qu'il n'ait pas retenu la note du P. Abel sur la tendance de la tradition à transférer sur la rive occidentale du lac, pour la commodité des pèlerins, des souvenirs qui se rattachent plutôt à la rive orientale difficile d'accès.

Les plus précieux souvenirs chrétiens sont à Jérusalem. F. consacre une longue visite à la ville moderne, en zone israélienne. Pour la ville arabe, il reproduit le texte du P. Abel, enrichi de quelques additions sur ce qui intéresse les Juifs (Université hébraïque, cimetière juif de la vallée du Cédron ; refonte de la notice sur le Haram de la mosquée d'Omar, donné comme le Mont Moriah du sacrifice d'Isaac). Il conserve donc le point de vue du P. Abel sur le pavé découvert chez les Dames de Sion qui daterait d'Hadrien, cent ans après la Passion de Jésus. Cet avis est peu partagé, même de ceux qui hésitent à y reconnaître le « lithostroton » où Jésus fut jugé par Pilate. Le texte de 1932 reste sans changement au sujet de la nef des Latins au Calvaire, dont la décoration « est sur le point d'être richement renouvelée » (p. 347) : c'est fait depuis 1937 ! Ailleurs, on regrette le texte du P. Abel : sur le Cénacle, qui se trouve en zone israélienne, il était plus bref, mais plus exact. Voici un détail qui dénote peu de familiarité avec les Evangiles : au tombeau des Hérode, F. signale la

[2] *Les Guides Bleus*, sous la direction de Francis Ambrière. *Israël* par Elian-J. Finbert. — In-16, 454 p. Paris, Hachette, 1955.

Divinity Library

pierre roulante « qui rappelle la porte qui clôturait, dit-on, le tombeau du Christ » (p. 327). Ce « dit-on » est de trop.

Pour Bethléem, on pousse la fidélité au texte de 1932 jusqu'à ne pas corriger le chiffre de la population, ni la distance kilométrique, calculée pour une route inutilisable depuis 1948. A Jéricho, pas un mot des fouilles récentes ; rien sur le Khirbet Mefjer, où depuis 1935, on ressuscite un magnifique palais omayade. Qumrân et les manuscrits de la Mer Morte ne pouvaient être passés sous silence. Les spécialistes qui s'interrogent encore sur l'identité du Maître de justice, seront heureux d'apprendre qu'il s'agit « d'un Oint du Seigneur ou d'un Prophète, vivant vers 70 avant notre ère, qui fut enlevé par une mort violente et dont les souffrances auraient sauvé les foules : c'est là un exemple unique dans l'histoire d'Israël. Il semble qu'il s'agisse de *Didascale*, martyrisé par Aristobule II » (p. 442). A lire ce texte, on est effaré de constater ce que certains ont retenu d'une lecture rapide de M. Dupont-Sommer. Finbert mélange le « Maître de justice » et le « Serviteur de Yahwé » d'Isaïe. On pense de plus en plus que le premier n'était pas considéré comme Oint ou Messie. Quant à ce dénommé « Didascale », c'est une trouvaille !

Mais voici pour finir, une bévue, qui pourra apparaître comme une suprême ironie du sort à l'adresse de certaines controverses. On sait les difficultés qui entourent la localisation de l'Emmaüs de S. Luc (cf. plus haut p. 526). Parlant d'Amouas, F. le signale comme le site d'Emmaüs, mais il le décrit comme s'il s'agissait d'el-Qoubeibéh, et il y situe les fouilles des Franciscains. Ce n'est certainement pas la bonne méthode pour mettre d'accord les deux écoles ! Pour éviter la méprise, il aurait suffi, sinon de se rendre sur les lieux, du moins de consulter le *Guide Bleu*, édition 1932, p. 558 et 560.

* *

9. — On trouvera de nombreux renseignements sur Israël d'aujourd'hui dans le livre de Moché Novoproutski : *Israël. Aperçu géographique et historique* [3]. Après une présentation rapide du pays et de ses ressources, le meilleur du livre est constitué par une description des diverses régions naturelles, où une petite notice est consacrée à chaque agglomération de quelque importance. Chacune a son histoire, faite d'audace, d'acharnement au travail, de luttes contre les obstacles naturels ou les oppositions des Arabes. Beaucoup de traits pourraient rappeler l'occupation de Chanaan par les Hébreux venus d'Egypte ou la reconquête sur les Philistins. Les moyens mis en œuvre sont différents, les buts aussi. Mais à travers l'œuvre des Sionistes, on sent une mystique de la Terre Promise, qui, encore que ses références religieuses ne soient pas toujours nettes, peut rappeler celle des livres de Josué, des Juges et de Samuel.

Au passage, nous sommes renseignés sur les grandes étapes de l'implantation juive depuis 1881 et l'origine des *ôlim* (immigrants, « ceux qui montent »), sur les diverses organisations qui se consacrent à la mise en valeur du pays, sur les types variés de colonies agricoles depuis l'exploitation privée jusqu'au kibbouts communautaire. Retenons quelques chiffres qui disent bien l'importance de la transformation d'Israël. Quand en 1881, une première *Aliyah* (« montée ») d'immigrants lance l'idée d'un retour à la Terre et d'une résurrection nationale d'Israël, la Palestine ne comptait pas 25.000 juifs. En 1947, avant la guerre, ils étaient 660.000. Trois ans après, ce chiffre avait doublé, grâce à la victoire et à l'organisation systématique du « rassemblement des exilés ». Le nombre des exploitations agricoles juives, qui était de 49 en 1918, a passé de 335 en 1947 à 530 en 1950. Depuis cette date, ces chiffres ont encore grandi. On devine que le visage de la Palestine est en train de se modifier du tout au tout.

* *

10. — On s'en apercevra en feuilletant l'album de photos rassemblées par Joël Breit sous le titre *Israël 1948-1953* [4]. Les premières et les dernières évoquent l'armée avec son équipement moderne, visions qui désenchantent l'amateur d'évocations bibliques ! Puis ce sont des quartiers entiers de villes qui sortent de terre avec un style ultra-moderne et uniforme, des usines, des plantations d'arbres, des tracteurs retournant un sol ingrat, des villages au plan géométrique, etc... Images d'un peuple jeune au travail. Les photos de jeunes, qu'ils travaillent aux champs, étudient ou pratiquent le sport, et surtout les photos d'enfants, entourés de soins attentifs, correspondent bien à l'un des spectacles les plus frappants d'Israël. On trouvera même une vue de la Knesseth (Parlement), car Israël a sa chambre des députés, comme les autres démocraties ! Constructions de routes, travaux gigantesques pour l'irrigation du désert du sud, mines de phosphates, témoignent de l'immense effort entrepris. On ne montre pas tout : conditions de vie dans les camps d'accueil, difficultés d'assimiler des apports de population très divers, désillusions de nombreux immigrants... Mais des réalisations illustrées en cet album, on comprend qu'un juif soit fier [5].

IV. — LE MILIEU BIBLIQUE : CROISSANT FERTILE, EGYPTE

11. — Les souvenirs bibliques de Palestine s'insèrent dans une histoire plus vaste qui a laissé de nombreux vestiges dans les pays environnants. M. Maurice Dunand, l'éminent directeur des fouilles de Byblos, a entrepris de présenter, avec photos à l'appui, ceux que l'on rencontre *de l'Amanus au Sinaï* [6]. L'Amanus est cette montagne qui sépare la Syrie de l'Asie Mineure. De là au Sinaï, s'allonge la branche occidentale du Croissant fertile, ou comme écrit M. Chiha dans sa préface, « la façade occi-

[3] Traduit par Arnold Mandel. — In-8, 213 p. Edité par l'Agence Juive pour la Palestine et le Keren Hayessod, Paris, 1951.

[4] Grand in-8, 92 p. Edité par la Fédération Sioniste de France, Paris, 1953.

[5] A ceux que le Sionisme intéresse, signalons que le livre du pionnier du mouvement, Théodore Herzl, sur *L'Etat Juif* a été traduit en français par Elian-J. Finbert. Préface de David Ben-Gouryone. Jérusalem, 1954.

[6] *De l'Amanus au Sinaï. Sites et monuments.* Par Maurice Dunand. Préface de Michel Chiha. Mise en page du Fr. Cruz-Mermy. Grand in-8, 230 p., Imprimerie Catholique, Beyrouth, 1953.

School of Divinity

dentale de l'Asie sur la Méditerranée ». Là, nous sommes au carrefour de trois continents, au croisement des routes par lesquelles les civilisations de l'Orient et de l'Occident se sont constamment rencontrées. En décrire les sites et les monuments, c'est évoquer une histoire plusieurs fois millénaire.

A Byblos, on atteint au début du IV[e] millénaire ; dès 3.000, se mêlent déjà les influences égyptiennes et mésopotamiennes. A Mari, sur l'Euphrate, on tire de terre une grande capitale antérieure à Hammurabi et des documents importants pour l'histoire du début du II[e] millénaire. A Ras Shamra, en 1929, le soc d'une charrue heurte un tombeau et c'est la langue et la religion phéniciennes des XV[e]-XIII[e] s. qui nous sont révélées. Le promontoire escarpé du Nahr el-Kelb, Beth-Shean, Qadesh sur l'Oronte, témoignent de l'expansion égyptienne en Syrie à partir de 1480 et pour trois siècles. Ascalon et Gaza parlent des Philistins ; Jérusalem, Samarie, Mégiddo, de l'époque royale biblique ; Tyr et Sidon, des principautés phéniciennes ; tandis qu'au Nahr el-Kelb encore, Nabuchodonosor II, qui soumettra l'Egypte, Jérusalem et Tyr, grave sur le rocher le récit de ses expéditions. L'hellénisation de l'Orient, après la mort d'Alexandre, suscite des villes neuves : Antioche et son port Séleucie, Apamée et la Décapole. Et les Nabatéens organisent un royaume dont la capitale, Pétra, fera rêver longtemps encore les voyageurs.

Les Romains prennent la suite des Séleucides. Nulle part peut-être mieux qu'en Orient, on ne peut admirer les vestiges de leur grandeur. Ce sont les forteresses de Bosra et de Salkhad, la ville de Djérash et celle de Chahba aux confins de l'Empire. Ce sont les temples de Baalbek, où le colossal se donne libre cours, et ceux d'Amrit et de Baetocécé, où l'on reconnaît encore l'idée sémite du sanctuaire constitué par une chapelle au centre d'une aire à ciel ouvert, close par une enceinte. Ce sont encore Doura-Europos, disputée entre les Romains et les Parthes, et Palmyre, la fleur du désert, qui immortalise quelques décades d'indépendance et de gloire.

L'époque byzantine fut une des plus prospère de l'histoire du Proche-Orient. Jamais on n'avait encore reculé si avant dans le désert les zônes de culture et d'habitation. Il faut avoir vu en Syrie du Nord, ces nombreux villages étonnamment conservés, en des régions maintenant abandonnées, et que, de loin, on dirait encore habités. On y retrouve plusieurs des œuvres maîtresses de l'architecture chrétienne, comme la basilique de St-Siméon le Stylite, autour de la colonne qu'il illustra de ses performances ascétiques. Plus spectaculaires encore sont les villes d'el-Bara, et surtout de Resafa, entre Palmyre et l'Euphrate, dont M. Dunand publie des photos aériennes impressionnantes.

L'époque arabe est attestée par les châteaux de plaisance des Califes omayades de Damas, jusque près de Jéricho et en Transjordanie, ou par l'étonnante ville de Raqqa, enfouie sous la steppe et révélée par la photographie aérienne. Avec les Croisés, les relations avec l'Occident sont rétablies. Ils sont encore présents par leurs châteaux forts en des sites inoubliables : Marqab et Sahyoun, Crac des chevaliers et Crac de Moab, Beaufort et Montréal...

On devine la richesse d'évocation d'un livre comme celui de M. Dunand, tant par son texte, clair et sobre, que par les splendides photos qui se succèdent à chaque page. Il faut louer le Fr. Cruz-Mermy pour la mise en page et l'Imprimerie Catholique de Beyrouth pour la qualité de l'édition. Nous nous étonnons qu'un tel ouvrage n'ait pas été signalé, à notre connaissance, dans les revues françaises [7].

* *

12. — On connaît les relations que le peuple de la Bible a entretenu avec la Mésopotamie. Aussi la découverte de l'antiquité mésopotamienne a-t-elle singulièrement enrichi notre connaissance du monde biblique. Bien des pages du Livre Saint peuvent être illustrées par des images empruntées à l'art assyrien ou babylonien. Et une certaine familiarité avec le monde païen, qui fut le milieu biblique, a l'avantage de faire sentir, par contraste souvent, les valeurs les plus originales de la Révélation judéo-chrétienne.

Cette familiarité peut être facilitée par l'ouvrage sur *Babylone et la Mésopotamie*, que publie M. Albert CHAMPDOR dans la magnifique collection documentaire d'art et d'histoire qu'il dirige, *Les Hauts Lieux de l'Histoire* [8]. Il nous conduit à sa suite, à travers les déserts de Syrie et d'Irak, jusqu'à Bagdad, en évoquant l'état présent de ces régions, si peu révélateur de leur prestigieux passé, mais si étrange, et si riche de valeurs que l'occidental ne sent plus guère. Ce dépaysement dans l'espace n'est pas indifférent au dépaysement dans le temps qu'il faut subir pour aborder aux siècles de la grandeur de Babylone. M. Champdor nous entraîne vers le site de la fameuse cité, maintenant signalé par un écriteau le long d'une voie ferrée : « Babylon Halt. Trains stop here to pick up passengers ». C'est tout. Et le passant se souvient alors de la parole du Prophète Jérémie : « ...Elle ne sera plus jamais habitée... les animaux du désert s'y installeront avec les bêtes puantes... » (p. 65).

M. C. ne s'attarde pas à décrire les restes épars de la ville. Il est séduit par l'histoire ancienne de ces régions mésopotamiennes qu'il sait évoquer à grands traits, en retenant le détail qui parle. Il brosse quelques portraits en marge de la Bible Hammurabi, Sennachérib, Assurbanipal, Nabuchodonosor. Il fait sentir l'importance des événements, plutôt que de rapporter les événements [9].

Dans la dernière partie du livre, M. C. décrit Babylone au comble de sa grandeur, mais proche de sa ruine définitive, à l'époque qui vit la destruction de Ninive, la victoire sur l'Egypte, la prise de Jérusalem et de Tyr. Il évoque les enceintes de la ville et la porte d'Ishtar. Là, commençait la voie sacrée que suivaient les processions jusqu'au temple de Marduk, l'Esagil, avec sa célèbre tour à

[7] Quelques errata : p. 15, lire 301 pour 501 ; p. 209, Roboam pour Jéroboam ; p. 219, lire 392 pour 292 ; p. 224, supprimer « et le Sartabé » dans la légende de la photo.

[8] Albert CHAMPDOR, *Babylone et la Mésopotamie*. 142 photographies dont 8 en couleurs. Grand in-8, 166 p., 3.600 fr. Ed. Albert Guillot, Paris, 1953.

[9] Quelques inexactitudes : p. 107, rajeunir Hammurabi de plusieurs siècles et le mettre au XIX[e] s. ; p. 120, ramener la première dynastie babylonienne de 5.000 à 4.000 ans avant nous ; p. 118, on pourrait croire que les Cassites sont venus à Babylone avant 2.000, ils n'y sont qu'au XVI[e] s.

étages, l'Etemenanki, la « tour de Babel ». Dans ce cadre, M. C. voit revivre les babyloniens, il se mêle aux foules qui déambulent dans les rues et fréquentent les temples, il assiste à leur culte, en revenant peut-être trop souvent sur leur aspect sensuel, il décrit leurs cérémonies, cite leurs prières et ne craint pas d'adresser la parole à leurs dieux et déesses (le rapprochement, p. 129, entre Ishtar et la Femme de l'Apocalypse, est non seulement contestable, mais d'un goût douteux). La manière de l'auteur, n'est pas celle de l'historien ni du professeur, mais du poète qui sent vivement les choses et sait rendre présent ce qu'il évoque.

Tout autant que le texte, l'illustration concourt à ce sentiment de présence. Elle est empruntée surtout aux collections du Musée du Louvre et du British Museum, mais le plus souvent les clichés sont originaux. Les différentes époques de l'art mésopotamien sont représentées, depuis les Sumériens jusqu'aux Perses, en débordant légèrement sur l'art hittite. Jamais une telle collection n'a été réunie dans un ouvrage français avec des clichés de cette qualité. Le bibliste y trouvera amplement de quoi illustrer le monde d'où venait Abraham, et surtout la civilisation des Assyriens dont les rois de Juda et d'Israël subirent l'influence, et celle des Babyloniens avec lesquels l'exil mit en contact les déportés de Jérusalem.

* *

13. — Sous le titre *L'Egypte des Pharaons*, M. Albert Champdor a réuni une riche collection de photographies précédée d'une brève introduction historique, et accompagnée de légendes suffisamment développées pour renseigner le lecteur sur les sites, les monuments ou les détails instructifs [10]. Les différents aspects de l'Egypte ancienne en ses principales périodes, défilent sous nos yeux, en images suggestives et de qualité. Les œuvres les plus marquantes de l'art égyptien sont reproduites : Karnak, Louksor et les temples de Thèbes, bien sûr, mais aussi Edfou, Dendera, Abou Simbel...

Nous avons apprécié surtout les photos des tombes de Saqqara et des temples d'Abydos, qu'il est rare de trouver si bien illustrés en un album. Les premières offrent de la vie des Egyptiens au IIIe millénaire, des images d'une précision et d'une variété à faire envie aux historiens d'époques beaucoup plus rapprochées de nous. Pour assurer au défunt son bonheur dans l'au-delà, il fallait immortaliser, non seulement son cadavre embaumé, mais aussi le cadre de son existence et ses occupations terrestres, reproduites avec soin sur les parois de son tombeau. Aussi retrouvons-nous là, figurées avec un art plein de fraîcheur et de vie, toutes les scènes de la vie courante : travaux des champs, chasse, pêche, danses, sacrifices...

Le temple funéraire de Séti I à Abydos conserve des bas-reliefs peints, qui sont des chefs-d'œuvre, jamais égalés dans l'art égyptien, de délicatesse et de grâce, et en même temps des documents éloquents de vie religieuse. La religion égyptienne, dont les dieux à face animale nous paraissent si étrangers, ou si ridicules (voir le livre de la Sagesse), témoigne ici d'un sens très réel de l'intimité religieuse avec la divinité. C'est à Abydos que nous y avons été le plus sensible et c'est avec joie que nous y avons retrouvé les images que M. C. nous en donne. Cette vie religieuse est celle des Egyptiens à l'époque du séjour des Hébreux en Egypte. A Séti I, succéda Ramsès II, le plus grand bâtisseur de l'Egypte ancienne, celui dont les travaux offrent un cadre plausible pour le Ier chap. de l'Exode, mentionnant la ville de Pi-Ramsès qu'il fit élever dans le Delta. On retrouvera quelques-unes de ses œuvres, en feuilletant le livre de M. C. C'est sous son successeur Mineptah que, plus généralement aujourd'hui, on place l'exode.

* *

14. — Dans la collection *Les Hauts Lieux de l'histoire*, M. Albert Champdor a consacré à l'Egypte un autre volume, important et très proche, par sa conception et sa méthode, de l'ouvrage sur Babylone analysé plus haut. Il concerne plus spécialement *Thèbes* [1], la cité qui connut une première période de grandeur vers 2.000, mais dont la gloire est liée à celle du Nouvel Empire dont elle fut la capitale, sous les XVIIIe et XIXe dynasties (1580-1200). Nous sommes donc à l'époque qui donne sa toile de fond au séjour des Hébreux en Egypte et à l'Exode. Ces événements disparaissent comme des épisodes secondaires devant les prestiges de l'histoire et de l'art égyptiens du temps. M. C. n'établit aucun parallèle. Mais en lisant son livre, il n'est pas interdit de se souvenir des origines obscures, mais prometteuses, de l'Histoire Sainte, à l'époque même qu'il fait revivre sous nos yeux. Le contraste est saisissant.

Quand il rappelle l'histoire, l'auteur se hâte d'arriver à Aménophis IV (1370-1352), le Pharaon qui tenta de substituer au dieu suprême Amon son dieu unique solaire Aton, et troqua son nom d'Aménophis (« Amon est satisfait ») contre celui d'Akhnaton (« qui plaît à Aton ».. Pourquoi écrit-on Akhénaton ? — P. 86 corriger la traduction erronée « Aton est satisfait ») [2]. Sa réforme est présentée sous son aspect mystique. Elle avait aussi probablement un aspect politique non négligeable. L'intuition du « *Roi ivre de Dieu* », comme l'appelle Daniel-Rops, ne doit pas être rapprochée trop rapidement du message de Jésus (p. 94). Il eût été bon de la situer plutôt dans son époque, par rapport à la religioon égyptienne traditionnelle, dont le Chanoine Drioton souligne les tendances monothéistes, et par rapport aux religions de Syrie, avec lesquelles Akhnaton eut sans doute des relations par sa mère et son épouse, toutes deux princesses asiatiques (dans son fameux Hymne au Soleil, qu'on a voulu rapprocher du Psaume 104, il nomme les Syriens comme adorateurs d'Aton). Ces courants religieux qui travaillent le monde d'alors

[10] Albert Champdor. *L'Egypte des Pharaons*. 112 photographies dont 28 en couleurs et une carte. In-4, 156 p. Prix, 2.400 fr. Ed. Albert Guillot, Paris, 1955.

[1] Albert Champdor. *Thèbes aux cent portes*. 167 photographies, 40 vignettes et 4 hors-textes en couleurs d'après les aquarelles de David Roberts. Grand in-4, 181 p. Prix, 4.500 fr. Ed. Albert Guillot, Paris, 1955.

[2] Quelques inexactitudes seront à corriger. Les « Peuples de la mer » ne se mesurent avec l'Egypte qu'avec Ramsès III, époque de l'établissement des Philistins en « Palestine », p. 62. — Osiris est le frère non le fils d'Isis, p. 90. — L'art hittite ne peut être plus ancien que celui de Sumer et Akkad, p. 110.

ous intéressent particulièrement comme arrière-fond de la Révélation du Sinaï.

M. C. consacre aussi des pages évocatrices à Toutankhamon (1352-1342), qui, en revenant à Thèbes et en rétablissant le culte d'Amon, confirme l'échec de son beau-père, et dont les trésors fabuleux trouvés, avec sa momie, dans sa tombe restée intacte, ont longtemps défrayé la chronique des journaux et revues. Plusieurs pièces précieuses en sont photographiées ici. Ramsès II, le vainqueur des Hittites et le grand batisseur, se détache lui aussi en fortes couleurs sur la fresque de M. C. On le retrouve sur plusieurs images, ainsi que son père, Séthi I, dont les exploits militaires en Syrie-Palestine sont illustrés par plusieurs bas-reliefs.

La vie à Thèbes est évoquée en des pages ferventes et par des photos expressives dont une telle collection n'avait pas encore été réunie : ses palais en luxe raffiné, ses rues, son peuple bigarré ; ses temples qui forcent toujours l'admiration, ses dieux et ses cultes chargés de signification ; ses nécropoles surtout, car le soin des morts occupait le meilleur de l'activité des vivants. Grâce à la qualité du style, des images et de l'édition, tout ce monde redevient présent, avec sa plèbe, sa caste sacerdotale, ses corporations d'employés au service de l'au-delà. Nous assistons aux cérémonies de sépulture, avec son cortège de barques sur le Nil pour conduire le défunt sur la rive occidentale, dans les régions où le soleil se couche, et pour lui permettre de suivre la barque solaire dans les régions de la nuit aux douze portes redoutables à franchir. L'illustration est ici particulièrement suggestive. Nous voyons les rites de la momification, les étapes de la descente aux enfers, les assises où le cœur du défunt est pesé devant Osiris, la résurrection du Pharaon en Osiris... Toutes ces images évoquent un monde de conceptions contre lesquelles il n'est pas étonnant que la Bible ait protégé si longtemps Israël. Beaucoup feraient volontiers des rétributions d'outre-tombe l'essentiel de la révélation. Ils se trompent. Et à sentir, à travers le livre de M. C. la place qu'elles tenaient en Egypte, on comprendra peut-être mieux, par contraste, la parole de Jésus :

« Pour ce qui est de la résurrection des morts, n'avez-vous pas lu, dans le livre de Moïse, comment Dieu lui dit : Je suis le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob ? Dieu n'est pas Dieu des morts, mais des vivants. » (Marc, xii, 26-27).

J. DELORME.

LITURGIE

Q. — Curé de deux paroisses, j'ai fait la veillée pascale avec bénédiction de l'eau dans ma desserte. Étais-je tenu, la veille de la Pentecôte, ayant versé dans les fonts de mon église résidentielle de l'eau bénite lors de la fête de Pâques :
1° à réciter les prophéties, les litanies ?
2° à bénir l'eau ?

R. — La bénédiction de l'eau baptismale est obligatoire dans toute église possédant des fonts, en principe le samedi saint et la vigile de Pentecôte, en souvenir des baptêmes collectifs conférés ces deux jours, dès la plus haute antiquité.

Cependant, dans les églises paroissiales *où a lieu la vigile pascale* et si l'eau baptismale a été bénite avec les huiles consacrées le jeudi précédent, il n'est plus nécessaire de procéder à une nouvelle bénédiction de l'eau en la vigile de Pentecôte. La cérémonie reste facultative ce jour-là, mais n'est pas interdite, comme l'ont écrit certains.

Dans les églises où n'a pas eu lieu la vigile pascale, il demeure *obligatoire*, tant que le Saint-Siège n'en aura pas décidé autrement, de renouveler l'eau baptismale en la veille de Pentecôte même si, comme cela doit se faire, on s'est servi, la nuit de Pâques, des huiles consacrées le jeudi précédent.

Quand la bénédiction de l'eau a eu lieu comme il est dit ci-dessus, deuxième alinéa, la messe (même conventuelle ou chantée) de la vigile de Pentecôte commence par l'introït *Cum sanctificatus*, — et l'on omet les prophéties et les litanies qui, hors de la vigile pascale, sont doublées. « ... In vigilia Pentecostes, in ecclesiis, ubi vigilia paschalis instaurata peracta fuerit, permittitur, ut omissis lectionibus seu prophetiis, et aquæ baptismalis benedictione ac litaniis, missa, etiam conventualis, seu solemnis, vel cantata, absolute incipiatur ab introitu *Cum sanctificatus fuero*, ut in missali Romano ibidem pro missis privatis proponitur » (*Ordinationes* précédant l'office de la vigile pascale, n° 12).

Q. — Religieux et actuellement pensionnaire d'une maison de retraite sacerdotale diocésaine, puis-je célébrer la messe suivant l'ordo de mon Ordre, au lieu de prendre l'ordo romain diocésain ?

Je crois en avoir le droit, puisque la chapelle est une *chapelle privée*, et qu'un prêtre n'est tenu à suivre l'ordo diocésain que dans une église paroissiale. En outre, j'ai lu quelque part qu'un prêtre étranger pouvait suivre son ordo, s'il célébrait dans une *chapelle latérale* d'une église, mais non au maître-autel.

R. — 1° Vous avez déjà lu dans l'*Ami* du 30 juin dernier, p. 422, qu'un prêtre célébrant dans une église, un oratoire public et semi-public devait, *à tous les autels*, suivre l'ordo du lieu. La rubrique l'ordonnant (*Addit.*, tit. iv, n° 6) ne fait aucune distinction. Ce qui vous a induit en erreur, c'est peut-être la suite du texte, où il est spécifié qu'il doit en être ainsi dans la chapelle *principale* des séminaires, etc. Vous aurez lu : autel principal.

2° Il est exact que dans un oratoire *privé*, le célébrant suit son ordo personnel. Dans *toutes* les églises (et non pas seulement dans les églises paroissiales), et dans tous les oratoires publics et semi-publics, c'est l'ordo du lieu qui fait loi (rubrique, *loc. cit.*).

3° La chapelle d'une maison de retraite pour ecclésiastiques n'est pas une chapelle privée : c'est un oratoire semi-public. En effet, il n'est pas érigé pour le seul usage d'une *famille ou d'un particulier*. N'oubliez pas aussi que pour célébrer régulièrement la messe dans un oratoire privé (et une seule messe par jour, cf. can. 1195), la permission du Saint-Siège est de rigueur.

L'oratoire d'une maison de retraite est semi-public : son accès n'est permis qu'au groupe de personnes déterminées dans l'acte qui en autorise

l'érection ; in casu, aux prêtres âgés ou infirmes. L'Ordinaire peut l'ériger et y permettre habituellement la célébration de plusieurs messes par jour (le nombre n'en est pas limité et ne peut l'être).

Dans un oratoire *secondaire* (mais non à un autel latéral de l'oratoire principal), *distinct* du principal, dans une maison de retraite, tout prêtre suit son ordo personnel. Dans l'oratoire principal, il doit obligatoirement suivre l'ordo du lieu (pratiquement, l'ordo diocésain avec, en plus la fête du patron principal de la localité et, s'il est bénit *solennellement*, celle de son titulaire). Quand cet ordo permet les messes votives privées, tout prêtre a le droit de choisir entre son ordo propre et celui du lieu, à la condition de ne pas mêler les deux.

JURISPRUDENCE

QUELQUES PROBLEMES INTERESSANT NOS ŒUVRES

SOMMAIRE. — Des dons et des legs en leur faveur. — Le décret du 20 mai 1955, réalisant une nouvelle déconcentration en matière de tutelle administrative.

Des dons et des legs

Toutes les semaines, pour ne pas dire tous les jours, des sommes importantes sont perdues pour les œuvres en raison de l'ignorance des dispositions législatives concernant leur capacité.

Constamment, en effet, des personnes généreuses et bien intentionnées font des legs par testament en faveur d'une communauté ou d'une œuvre à laquelle elles s'intéressent. Après leur mort, ces libéralités se révèlent souvent nulles, l'œuvre gratifiée n'ayant pas, en effet, la capacité juridique de recevoir. Combien de communautés, de prêtres, de dirigeants d'œuvres ont éprouvé pareille déception ? leur nombre est incalculable ! ! !

Aussi semble-t-il utile de redonner quelques indications, extrêmement sommaires, à ce sujet, souhaitant qu'elles puissent guider ou tout au moins mettre en éveil ceux ou celles qui doivent faire leur testament ou conseiller des personnes désireuses de donner soit de leur vivant, soit après leur mort, leur fortune ou une partie de leur fortune mobilière ou immobilière à telle ou telle œuvre.

La personne qui a l'intention de faire une libéralité de son vivant ou après son décès à une œuvre, doit :

1° Tout d'abord rechercher si l'œuvre en question, qui est dans la presque totalité des cas une personne morale, a la capacité ou non de recevoir une donation ou un legs.

2° Ensuite, si elle n'a pas de préférence marquée pour telle ou telle œuvre particulière, mais désire seulement donner ou laisser tel ou tel bien ou sa fortune à des œuvres catholiques, rechercher celles d'entre elles qui, capables, peuvent recevoir cette donation ou ce legs dans les conditions fiscales les plus avantageuses.

En effet, il existe des personnes morales légalement incapables de recueillir des libéralités ou des legs et d'autres au contraire qui sont capables.

Parmi ces dernières :

a) les unes sont soumises à certaines règles concernant la *spécialité* (ainsi nullité des legs faits aux associations diocésaines pour des objets ne rentrant pas dans leurs statuts, par exemple pour un objet scolaire ou charitable), et à condition d'obtenir une *autorisation administrative* donnée suivant les cas soit par un arrêté préfectoral, soit par décret en Conseil d'Etat ;

b) d'autres ne sont point assujetties aux règles de la spécialité et n'ont besoin d'aucune autorisation.

Par ailleurs, parmi les personnes morales capables de recevoir libéralités ou legs, les unes bénéficient du taux réduit de 2 %, d'autres sont soumises au tarif ordinaire des droits de succession qui avoisinent très rapidement 50 % environ. Ces chiffres montrent l'intérêt du choix à faire.

A. — *Personnes légalement incapables de recueillir des legs. Libéralités frappées de nullité.*

Sont légalement incapables de recevoir des libéralités, c'est-à-dire d'être instituées bénéficiaires de donations régulières ou de legs :

1° Les associations non déclarées qui, si elles sont licites, sont cependant dépourvues de la personnalité civile.

2° Les associations déclarées régulièrement, loi du 1[er] juillet 1901, mais qui ne bénéficient pas de la reconnaissance d'utilité publique : bien que la loi leur ait donné la capacité civile, elle leur a refusé la capacité de recevoir à titre gratuit. Aussi arrive-t-il souvent que trompés par le fait de l'existence légale de l'Association, des testateurs croient pouvoir leur faire des legs ; ceux-ci resteront nuls et sans effet. C'est ainsi par exemple que seront nuls les legs faits à des œuvres comme la Propagation de la Foi ou encore à des associations d'éducation populaire ou d'entr'aide paroissiale.

3° Les Congrégations qui ne bénéficient pas d'un titre régulier d'autorisation. Notons qu'il n'y a que cinq congrégations d'hommes réputées autorisées : les Pères du Saint-Esprit, les Missions Etrangères, les Lazaristes, la Compagnie de Saint-Sulpice et les Chartreux depuis 1941.

Quant aux Congrégations de femmes, depuis la loi du 7 juillet 1904, qui a supprimé toutes les congrégations exclusivement enseignantes, leur nombre se trouve réduit ; il importe donc de s'assurer si elles bénéficient encore d'une reconnaissance légale.

Un très grand nombre de congrégations licites depuis la loi du 8 avril 1942 manquent donc de la capacité de recevoir des libéralités ; ainsi des legs faits à des établissements de Jésuites, de Dominicains, d'Assomptionistes, de Dames du Sacré-Cœur, pour ne citer que quelques exemples, seront donc nuls au point de vue légal, ce qui ne dispensera pas toutefois les héritiers d'une obligation morale.

4° Les Congrégations religieuses de femmes ne peuvent recevoir qu'à titre particulier, à moins qu'il ne s'agisse d'un établissement autorisé pour un objet charitable, déclare la loi de 1941. Ainsi des legs universels ou à titre universel adressés aux Filles de la Charité de Saint Vincent de Paul

ont valables depuis 1941 ; avant ils étaient nuls. Les établissements autorisés ou reconnus de Congrégations contemplatives sont incapables de recevoir un legs universel ou à titre universel.

5° Au sein des congrégations autorisées de femmes, les libéralités faites par une religieuse à une autre religieuse de sa communauté ne peuvent dépasser le quart de la fortune de la disposante, à moins que le total des valeurs données n'excède pas une somme de cent mille francs depuis 1941. Il serait souhaitable que ce chiffre soit revalorisé.

B — *Personnes légalement capables de recevoir. Libéralités qui peuvent être valables*

Sont légalement capables de recevoir des donations ou des legs, sous réserve des règles concernant la spécialité et à condition d'obtenir l'autorisation administrative :

a) Les associations ou établissements reconnus d'utilité publique.

b) Les congrégations religieuses autorisées.

c) Les divers instituts catholiques, depuis qu'ils ont été reconnus comme établissements d'utilité publique en 1941 et Lyon en avril 1942.

d) Les associations diocésaines dans le cadre de leurs statuts (acquisition ou location et administration des édifices en vue de l'exercice public du culte catholique dans le diocèse — acquisition ou location et administration des immeubles destinés au logement de l'évêque, des bureaux de l'évêché, des curés et des vicaires, ainsi que des prêtres âgés ou infirmes — acquisition ou location et administration temporelle du Grand Séminaire, des Petits Séminaires et de leurs annexes — pourvoir au traitement d'activité et, éventuellement, de retraite des ecclésiastiques occupés au ministère ainsi qu'aux honoraires dûs aux prédications et aux salaires des employés de l'église). Il est interdit à l'Association diocésaine de s'occuper d'œuvres scolaires ou charitables et de posséder des biens dans ce but ou d'affecter des ressources à cet objet.

e) Les mutualités ecclésiastiques ou Sociétés mutualistes, comme la Mutuelle Saint-Martin pour le clergé de France.

f) Les syndicats ecclésiastiques et les syndicats de membres de l'enseignement libre. Les syndicats n'ont besoin, rappelons-le, d'aucune autorisation pour accepter les libéralités qui leur sont faites.

g) Les sociétés civiles ou commerciales qui sont parfois utilisées pour posséder des biens servant à des œuvres. Il convient d'être très circonspect dans le choix des sociétés légataires. Notons que les legs faits aux sociétés ne sont soumis à aucune autorisation.

h) Les associations qui ont pour but exclusif l'assistance ou la bienfaisance peuvent également recevoir des dons et legs avec l'autorisation gouvernementale. Signalons à leur sujet que par une interprétation bienveillante consacrée depuis quelques années par la jurisprudence du Conseil d'Etat, il est admis que les associations recueillant une libéralité en vertu de l'article 35 de la loi du 14 janvier 1933 bénéficient du tarif réduit édicté par l'article 417 du Code de l'Enregistrement.

La rançon de cette possibilité de se placer sous le régime de la loi de 1933 est de se placer sous la tutelle de l'administration au moins quant à leurs statuts (article 37) et quant à la libéralité (article 36).

C. — *Droits frappant les dons et legs*

Les dons et les legs faits :

— aux associations reconnues d'utilité publique mais dont les ressources ne sont pas affectées à des œuvres d'assistance ;

— aux syndicats ;

— aux sociétés civiles ou commerciales ,

sont soumis aux droits ordinaires de mutation qui, comme il a été indiqué, atteignent et dépassent très rapidement 50 %.

Les associations reconnues d'utilité publique poursuivant un but d'assistance, les congrégations religieuses autorisées, les instituts catholiques, les associations diocésaines, n'ont à payer, en cas de libéralités ou de legs, que des droits réduits à 2 %.

Il n'a été parlé ici que des personnes morales, mais il est bien certain que les personnes physiques, sauf quelques rares cas de personnes ayant fait l'objet de certaines condamnations pénales graves, peuvent être instituées légataires. Mais comme il s'agit presque toujours de personnes non parentes, les droits atteignent tout de suite un taux très élevé. Ainsi une donation ou un legs fait par exemple à une religieuse dirigeant une œuvre par une parente au delà du quatrième degré ou par une personne non parente subira un impôt de 62,50 % pour les sommes dépassant cent mille frs.

Le décret du 20 mai 1955

Associations reconnues d'utilité publique, congrégations, associations diocésaines, établissements d'utilité publique ne peuvent faire librement tous actes. Notamment quand il s'agira d'accepter un don ou un legs, il leur faudra obtenir une autorisation administrative.

Cette dernière sera donnée soit par le préfet, soit par le Conseil d'Etat suivant l'importance de la libéralité. Le Conseil d'Etat sera toutefois appelé à statuer quel qu'en soit le montant si la libéralité provoque des réclamations de la part des familles des donateurs ou des testateurs.

Le décret du 20 mai 1955, paru au *Journal Officiel* du 22 mai 1955, signalé par *la Croix* dans son numéro du 24 mai, a, dans le but de désencombrer le Conseil d'Etat et de permettre un règlement beaucoup plus rapide des dossiers, augmenté la compétence des préfets en cette matière d'autorisation.

Le texte précité décrète que :

L'acceptation des dons et legs faits aux établissements d'utilité publique est autorisée par le préfet du département où est le siège de l'établissement quand la libéralité est inférieure ou égale à dix millions de francs.

Cette acceptation est autorisée par décret en Conseil d'Etat quand la valeur de la libéralité dépasse dix millions.

L'acceptation des dons et legs faits en conformité de l'article 35 de la loi du 14 janvier 1933 aux associations qui ont pour but exclusif l'assistance ou la bienfaisance est, sous réserve de la disposition de l'article 7 de la loi du 4 février 1901, autorisée par le préfet du département où est le siège de l'association quand la valeur de la libéralité est inférrieure ou égale à trois millions de francs.

Cette acceptation est autorisée par décret en Conseil d'Etat quand la valeur de la libéralité dépasse trois millions de francs.

L'acceptation des libéralités consenties aux établissements ecclésiastiques ou religieux légalement reconnus ou dûment autorisés, l'acquisition à titre onéreux ou l'aliénation par lesdits établissements de biens immeubles, de rentes ou valeurs garanties par l'Etat sont autorisées par le préfet du département où est leur siège quand la valeur de la libéralité à recevoir, du bien à acquérir ou à aliéner est inférieure à cinq millions de francs.

Avant ce décret du 20 mai, les chiffres étaient respectivement de deux millions, cinq-cent mille francs et un million au lieu de dix millions, trois millions et cinq millions aujourd'hui.

Ainsi à l'heure actuelle, si une congrégation autorisée veut vendre un de ses immeubles quatre millions, l'autorisation sera donnée par le préfet. Si elle reçoit un don de huit millions, ce sera le Conseil d'Etat qui l'accordera. S'il s'agit d'un legs de deux millions par exemple, il appartiendra au préfet de statuer, sauf s'il y a contestation de la part d'un ou de plusieurs héritiers de la testatrice, auquel cas ce sera, nous l'avons dit, au Conseil d'Etat à se prononcer.

En cas de refus d'autorisation par le préfet, un recours administratif peut être formé.

José RIVET
Avocat
Professeur à la Faculté Catholique de Droit de Lyon.

L'« AMI DU CLERGÉ » ET LES LIVRES

Comptes rendus bibliographiques

L. LAURAND. — **Manuel des Etudes grecques et latines.** Nouvelle édition entièrement refondue par A. LAURAS. — Déjà paru : tome II. — **Rome.** — In-8 de 624 p., 1.900 f. (vendu également en trois fascicules : fasc. 4. **Géographie, histoire, institutions romaines,** in-8 de 170 p., 27 cartes dans le texte et 2 dépliants, 590 f. ; — fasc. 5. **Littérature latine,** VII-230 p., 650 f. ; — fasc. 6. **Grammaire historique latine,** 214 p., 720 f. — Paris, A. et J. Picard, 1955.

Quand le Père Laurand, S. J. (son titre de jésuite ne figura jamais sur ses ouvrages) mourut à Laval le 26 décembre 1941, M. Jules Marouzeau, l'éminent professeur de Sorbonne, pouvait écrire au P. d'Hérouville : « Je suis très ému par la nouvelle que vous m'annoncez. Le R. P. Laurand tenait une telle place dans la science et la pédagogie du latin qu'on a peine à se représenter sa disparition ». Ce fut « un merveilleux pédagogue » écrivait de son côté M. Alfred Ernout (*Revue de philologie*, juil.-octobre 1941 (parue en 1942), p. 179). Nous n'avons pas à retracer ici l'histoire de ses œuvres. Renvoyons simplement qui voudrait le faire aux *Etudes classiques* (belges), avril-juillet 1942, p. 129-134 (avec un beau portrait hors-texte). Regrettons le laïcisme — peut-être dû aux circonstances — de l'article nécrologique de H. Bertaut (*Humanités lettres*, févr. 1942), mais retenons l'éloge posthume signé de R. C[otard] dans les *Humanités* (*grammaire*) du même mois, p. 121 : « Son *Manuel...* qui représente une somme énorme de travail et de connaissances, est aujourd'hui classique... ; il avait à peu près tout enseigné : la métrique, la littérature, la philosophie, l'histoire, la grammaire comparée ; il avait su tout apprendre, avec une aisance et une sûreté peu communes. Après la publication de son *Manuel*, M. L. Laurand a continué d'étudier l'antiquité classique sous tous ses aspects... »

Ce *Manuel*, dont la première édition du fascicule I^er vit le jour il y a plus de quarante ans, ne cessa de s'enrichir et de s'améliorer d'année en année, par des fascicules nouveaux, des appendices, des mises à jour partielles. La dernière réédition préparée par l'auteur paraissait en quatre volumes en septembre 1942. L'ouvrage continue à être employé couramment dans l'enseignement supérieur et un peu partout comme ouvrage de références. Certains fascicules, spécialement les « *Institutions* » et les « *Littératures* », ont été adoptés dans l'enseignement secondaire.

Néanmoins malgré ses qualités de fond, il devenait nécessaire d'entreprendre une édition entièrement refondue, profitant non seulement des notes laissées par l'auteur, mais aussi des travaux de valeur et des acquisitions scientifiques qui ont marqué les dernières décades. Ce travail vient d'être fait par le Père A. Lauras, disciple et quasi paronyme du P. Laurand, riche lui-même d'une expérience acquise pendant de nombreuses années d'enseignement.

Non seulement les « Bibliographies » ont été tenues à jour, mais elles sont devenues d'une consultation plus facile, les ouvrages de référence ayant été classés à propos de chaque question, selon leur date de publication. Les notes sur les connaissances scientifiques des Romains, l'art oratoire des anciens, l'enseignement et les lectures du latin, qui faisaient jadis la matière des « Appendices », ont été intégrés aux divers fascicules et les cartes de l'« Atlas » illustrent maintenant directement les pages correspondantes du Fasc. IV qui, de plus, a été notablement développé pour tout ce qui traite de l'Empire et du Bas-Empire. Il se termine par un Index de mots latins, particulièrement des mots techniques, séparé de l'Index des matières et des noms propres. Une table des noms contenus dans chacune des deux cartes dépliantes a été ajoutée.

En dehors de ces regroupements et adjonctions, le P. A. Lauras a considérablement développé dans le Fasc. V ce qui n'était autrefois que des « *Notions sur la littérature chrétienne* » et maintenant le chapitre : « *La Littérature chrétienne du III^e au V^e siècle* » occupe 50 pages.

Tel qu'il se présente, ce fascicule (IV) ainsi que celui qui le suit et traite de la littérature latine (V) s'offre plus qu'autrefois encore comme l'instrument de travail ou de référence recommandé aussi bien aux professeurs de l'enseignement secondaire qu'aux élèves des grandes classes et aux candidats à la Propédeutique.

Dans le fasc. VI : « GRAMMAIRE », les pages consacrées à la phonétique et à la morphologie sont totalement refondues en tenant compte des recherches récentes des savants français (A. Meillet, A. Ernout, E. Benveniste, A. Cuny, etc.) et étrangers (M. Leumann, A. Debrunner, G. Devoto, R. G. Kent, L. R. Palmer, etc.). D'une manière générale, il n'est pas une seule page où le reviseur n'ait tantôt apporté une nouvelle précision, tantôt adopté une rédaction différente, tout en gardant à l'ouvrage sa figure originale.

La présentation matérielle a été profondément modifiée et très améliorée, l'ouvrage ayant été entièrement recomposé avec des caractères nouveaux et d'une manière plus claire, plus simple, rendant la lecture et le travail plus agréables et plus faciles.

L'ensemble des trois fascicules consacrés à la Grèce sous les mêmes titres forme le tome I : GRÈCE, qui aura la même présentation et paraîtra en 1956.

School of Divinity

Fulton OURSLER et Will OURSLER. — La vie ardente du Père Flanagan de Boys town. — In-16 de 190 p., 540 fr. — **Paris, Edit. Sun, 1955.**

Né en 1886, à Roscommon (Irlande), Edward Flanagan commença ses études dans son pays à Sligo ; puis, à l'âge de 18 ans, en 1904, il alla en Amérique rejoindre l'une de ses sœurs et il y continua ses études de lettres jusqu'à la licence. Il entra alors au grand Séminaire de Dunwoodie, à New-York, mais au bout de quelques mois, une grave broncho-pneumonie l'obligea à aller chercher un air plus sain à Omaha, ville du Nébraska, où s'était installée une grande partie de sa famille. Mais l'évêque du pays, discernant en lui des dons peu communs, l'envoya à Rome suivre les cours de la Grégorienne ; au bout de quelques mois, nouvel accident de santé ; il lui fallut alors revenir à Omaha refaire sa poitrine délabrée et, pour ne pas être à charge aux siens, il occupa une place de comptable dans une usine de conserves. En 1909, sa santé s'étant améliorée, il alla reprendre ses études théologiques à l'Université d'Innsbrück où il fut enfin ordonné en 1912.

Après quelques mois de vicariat, il fut nommé curé d'une paroisse d'Omaha et dès la première année de son ministère se produisit un événement qui devait décider de l'orientation de sa vie. A la suite d'une sécheresse exceptionnelle, des moissonneurs sans travail furent réduits à une extrême misère : le P. Flanagan créa un centre d'accueil pour eux, mais bien vite il comprit que l'âge adulte était difficilement perfectible. C'est à l'aube de la vie que l'âme est le plus malléable et le plus accessible à l'influence du bien ; c'est donc à l'enfance et surtout à l'enfance malheureuse ou délinquante qu'il consacrera sa vie.

Il ouvrit sa première maison en 1917 avec cinq pensionnaires. Le nombre des demandes s'augmentant, il dut à plusieurs reprises changer son local pour un plus grand jusqu'au jour, en 1921, où il acheta un immense terrain sur lequel il bâtit un véritable village pour garçons, Boys town., comprenant des pavillons pour logement, des écoles primaires et secondaires, des ateliers variés pour apprendre un métier aux enfants et surtout d'immenses terrains de sports équipés d'une façon parfaite. Une ferme exploitée par les élèves de la section agricole fournit les produits laitiers, le pain, la viande, etc. Mieux que cela, cette ville est administrée à la façon d'une commune, par des enfants démocratiquement élus, avec maire et conseillers municipaux, avec des tribunaux qui prononcent des sanctions pénales pour les infractions au règlement.

Le succès fut tel qu'il refusait environ quatre mille demandes par an ; le village était ouvert aux enfants de toutes races, de toutes couleurs et de toutes religions, pris, quelques-uns, environ vingt pour cent, parmi des délinquants, mais surtout parmi les malheureux exposés à devenir la proie du vice. Sa méthode s'inspirait avant tout de ce principe qu'il n'y a pas de mauvais enfants, mais de mauvais parents, un mauvais milieu et de mauvais exemples, et pour les amender, il était nécessaire de leur donner ce qui leur avait le plus manqué : l'affection et la vie religieuse.

Les résultats obtenus, non sans difficultés de toutes sortes, valurent au P. Flanagan un immense prestige aux U.S.A. : le général Mac Arthur lui fit confier une mission officielle au Japon où il l'appela pour étudier sur place les moyens de relever la condition de nombreux enfants japonais ; de là il passa en Corée et tomba sur la brèche à Berlin en 1948 en mission officielle auprès du général Clay, pour le même objet.

De son « usine d'âmes », ne sont pas sortis que des saints, certes ; mais que d'âmes sauvées, fortifiées, encouragées pour la vie. Emule de don Bosco, à qui on ne peut s'empêcher de penser en lisant cette vie, le P. Flanagan fut lui aussi un géant de la charité.

S. Benedicti regula monachorum. — Textus critico-practicus sec. cod. Sangall. 914, adjuncta verborum concordantia, cura D. Philiberti Schmitz, addita Christianæ Mohrmann enarratione in linguam S. Benedicti. Editio Altera Emendata. — In-16 relié de 232 p., 100 f. (belges). — Edition de Maredsous, 1955.

Le langage dans lequel la Règle fut écrite (elle fut rédigée aux environs de 540) et l'état dans lequel elle nous a été transmise, écrit dom Germain Morin (*Rev. Bénéd.*, 1922, p. 119 et suiv.), rendent indispensable une double édition : une édition pratique et une édition purement critique. Cette dernière à cause de l'apparat qu'elle nécessite n'est utilisable que par les érudits. Pour l'usage courant, il faut une édition pratique. Afin d'établir celle-ci, on a suivi mot à mot le texte du manuscrit de Saint-Gall (dont les tout derniers travaux ont défendu la valeur particulière) tout en l'améliorant par les données certaines de la critique. On lui a fait subir toutefois quelques rares retouches et corrections grammaticales, là où elles s'imposaient pour rendre la phrase intelligible à quiconque possède la langue latine. Mais chaque fois que notre texte s'écarte de celui du manuscrit de Saint-Gall, le lecteur trouve en note la « leçon » du codex sangallien. Celui-ci se trouve donc reproduit ici en son intégralité.

Cette nouvelle édition présente une « concordance des mots » enrichie et améliorée. Elle offre de plus une étude de 30 pages sur la langue de saint Benoît, par Mlle Chr. Mohrmann, professeur à l'Université catholique de Nimègue et à l'Université d'Amsterdam. La compétence exceptionnelle de l'auteur confère un prix inestimable à ce travail qui aide à mieux saisir la pensée du saint législateur. Belle présentation typographique avec « incipits » en rouge.

« L'Anneau d'Or ». — L'Homme de Dieu. N° spécial (63-64), mai-août 1955. — In-8, paginé 185-378, 420 f. (abonnement : 850 f.). — Edit. du Feu Nouveau, 9, rue Gustave Flaubert, Paris 17e.

L'idée est excellente pour une revue familiale de consacrer un numéro spécial au prêtre « homme de Dieu ». Il y a tant de manières de le voir, nous dit-on, et la littérature, qui s'est emparée de lui depuis plusieurs années, nous en propose tant de versions ! Romanciers, cinéastes et journalistes l'ont mis à l'ordre du jour. Mais la plupart, et parmi eux des chrétiens, n'ont su le voir que du dehors et le juger sur des apparences. Pour beaucoup il n'est plus que « l'ami, le frère, ou même le saint, *parmi les autres* ».

Il est temps qu'une vue de foi nous restitue son vrai visage et nous montre ce qui, dans le mystère et la mission du prêtre, le sépare des laïcs et l'engage parmi les laïcs. En lui se prolonge l'action du Fils de Dieu parmi les hommes et ses fonctions essentielles n'ont pas d'autre explication. Elles sont triples : celle de « prophète » ou la fonction d'enseignement, celle de « pontife » ou la fonction sacerdotale, celle de « roi » ou la fonction de gouvernement.

Sous ces trois grands chefs se trouvent aussi logiquement groupés les articles très denses et parfois un peu austères qui constituent ce recueil. Après un important liminaire (*Introduction à la connaissance du prêtre*, par Henri Caffarel, suivie d'un compte rendu d'enquête sur « ce que les chrétiens d'aujourd'hui pensent du prêtre » et d'une excellente notice sur « le prêtre, héros de roman », par le spécialiste Roger Pons), — liminaire auquel on fera bien de revenir après lecture intégrale de l'ensemble, — six articles mettent en relief le héraut de l'Evangile : Marcel Devis présente « Paul, apôtre du Christ » ; le Père Carré, « le prêtre, apôtre de Jésus-Christ » ; le Père Liégé, « le prêtre, ministre de la parole », et, à la suite d'un compte rendu d'enquête sur les « futurs missionnaires », lui-même

complété par les « réflexions d'un futur missionnaire », le P. André Rétif insiste justement sur l' « éducation missionnaire de nos enfants » et en dénombre les instruments permanents (littérature missionnaire pour petits et grands).

La fonction proprement sacerdotale est dignement célébrée par Louis Lochet (« Le prêtre, sacrement de Jésus-Christ »), Jean Juglar (« Le prêtre, homme de la Messe »), le P. Chéry (« La Messe, centre de la vie paroissiale »), le P. Henry (« Poète et sanctificateur ») ; le tout suivi d'une lettre où Grosjean — pardon, un professeur anonyme de lycée — fait la leçon à son curé sur ses sermons du dimanche.

La 3e partie invite le prêtre à songer — et les fidèles à se souvenir — qu'il est l'âme de la communauté chrétienne et qu'il doit agir en chef : « Paix mes agneaux, paix mes brebis ». On appréciera : « Propos et confidences d'évêque » (recueillis à son insu) ; « La semaine d'un curé », par un curé de France ; « Le prêtre et le foyer », par l'abbé Henri Caffarel, reprise très heureuse d'un article publié une première fois en 1947 ; le témoignage d'un futur prêtre sur les conditions familiales favorables à l'éclosion et à la maturation des vocations sacerdotales.

Une bibliographie finale sur le Prêtre mentionne et analyse brièvement 25 volumes. L'ensemble est de premier ordre et contribuera à faire percevoir et aimer le mystère du sacerdoce.

Mme MARTEAU de LANGLE DE CARY. — **Saint Hervé, le barde du Seigneur.** — In-16 de 78 p., illustré, 260 fr., cart., 380 fr. — Lyon, E.I.S.E., 46, rue de la Charité, 1955.

La collection « Nos amis les saints » s'enrichit d'un volume d'autant plus précieux qu'il renferme la seule biographie existante actuellement en français du grand saint breton. A dire vrai la légende s'y mêle facilement à l'histoire, mais l'auteur, écrivain à la plume délicate et héritière d'un grand nom de Bretagne, sait faire valoir les droits stricts de l'Histoire et mettre en valeur les documents en bas-breton, sans déflorer pourtant la douce fantaisie des contes armoricains.

Nos enfants verront là un loup devenir chien docile, le diable enivrer des convives par la main trop généreuse d'un serviteur et les korrigans parcourir la lande. Mais ils apprendront avant tout comment les moines firent autrefois de ces déserts des campagnes fertiles et de ces superstitions l'inébranlable foi bretonne. Ils entendront le message du moine-musicien dont les yeux ne furent fermés à la lumière d'ici-bas que pour s'ouvrir plus clairvoyants aux célestes réalités.

Chanoine P. MAGNAUD. — **Méditations pour jeunes séminaristes.** Tome VI. **Fons Vivus** (6e série de 60 méditations sur les Sacrements). — In-16 carré de 176 p., 190 fr., port, 30 fr. — Toulouse, Apostolat de la Prière, 1955.

L'accueil reçu par les précédents recueils de méditations de M. le Supérieur du Séminaire de Montauban : *Dominus est — Dilexit me — Sequere me — Mater tua — Ecce homo* — garantit l'intérêt et la valeur de cette 6e série, rédigée dans l'esprit du Directoire pour la Pastorale des sacrements. L'auteur excelle à montrer aux jeunes séminaristes que tout sacrement est *source de lumière :* il nous instruit ; *source de vie :* il vivifie à la mesure de notre générosité ; *source d'apostolat* et de *rayonnement :* il nous invite à travailler au salut de nos frères. Il a « voulu seulement, déclare-t-il, déblayer un peu le terrain pour qu'ils (les sacrements) pénètrent jusqu'à (leur) âme, assurent la pente nécessaire ». Style direct, sans fioriture inutile, bien fait pour plaire aux jeunes.

Jean MONSTERLEET. — **L'empire de Mao Tse-tung. 1949-1954.** — In-16 de 222 p., 450 f. — Paris, Casterman, 1954.

Le R. P. Monsterleet a vécu 14 ans en Chine, d'abord au milieu des paysans du Hopei, puis comme professeur à l'Université Tsinkou à Tientsin où il s'est spécialisé dans la littérature chinoise contemporaine. Depuis son expulsion en 1951, il est resté en contact avec ses amis de Chine et a recueilli une solide documentation sur l'évolution de ce pays. Il est donc bien qualifié pour en parler et plusieurs ouvrages remarquables sont déjà sortis de sa plume.

Après avoir mis au point certaines questions discutées — comment les communistes ont conquis la Chine, les « volontaires » de Corée, les relations de Pékin avec Moscou — l'A. étudie la *réforme agraire :* un grand nombre d'expériences vécues, des photographies de jugement populaire et d'exécution font voir d'une façon saisissante comment a été réalisée cette réforme ; des récits de témoins nous disent quel est actuellement le sort des paysans ; le *développement de l'Industrie :* témoignages vécus sur les grands travaux du régime et la condition ouvrière ; *le commerce :* les coopératives d'état, la campagne des « cinq anti » et ses milliers de victimes ; *les finances :* ce qu'il faut entendre en régime communiste par « dons volontaires », emprunt ou impôt ; *l'Eglise catholique :* les méthodes de persécution contre l'Eglise et un bref bilan des résultats obtenus ; en exemple, la magnifique résistance de la chrétienté de Shanghaï ; *la culture :* les procédés d'hypnose et d'envoûtement de la jeunesse dans les écoles ; le nouveau statut de la femme, la loi sur le mariage et le divorce.

Le chapitre final, « Terreur et méthode de gouvernement », prouve que les deux méthodes essentielles de gouvernement en régime communiste sont la délation et la peur ; les faits sont incontestables : les prisons sont pleines et une armée de concentrationnaires travaille pour le gouvernement. Ce n'est pas seulement une persécution religieuse qui sévit en Chine, mais une persécution contre l'homme même, dont on veut faire l'homme nouveau, l'homme marxiste.

Aussi l'auteur conclut-il : « le refus du communisme, c'est le refus de l'inhumain, le refus de se laisser broyer par la fabrique des hommes nouveaux ».

G. LOURSAY. — **Itinéraire d'Apôtre. Courtes méditations d'Evangile.** — In-16 carré de 104 p., 140 fr. Toulouse. Apostolat de la Prière, 1955.

Quelle que doive être son orientation définitive, toute vocation pose un problème bien plus spirituel que technique. La jeune fille qui, en l'intime de son âme et de son cœur, perçoit un appel à l'apostolat, aura profit à suivre, dans ces pages, la route qui lui est proposée à la suite du Christ. Dans la réponse au « Si tu veux... » du Bon Maître, elle sera entraînée avec délicatesse et force sur la voie d'un renoncement épanoui et conquérant, qui lui assurera salut et bonheur.

Pages dédiées à toutes celles qui cherchent leur voie : étudiantes plus ou moins troublées par leurs études ; jeunes professionnelles qui résistent à toutes les tentations du bureau ou de l'atelier ; éducatrices, infirmières, assistantes sociales qui cherchent à surnaturaliser leur dévouement.

IMPRIMATUR

Lingonis, die 16 augustii 1955

G. MICHEL, *vic. gen.*

Le gérant : A. BORDET

Imprimerie de la Société Anonyme de l'*Ami du Clergé*
4, rue Claude-Gillot, LANGRES (Haute-Marne)

School of Divinity